

«Sentinelle, où en est la nuit?» Esaïe 21: 11-12
«Le matin vient, et la nuit aussi»

XXVIIIme Année No 5
Mensuel Mai 1930
— BERNE —
The Watch Tower and Herald of Christ's Presence (French edition)
Monthly May 1930

SOMMAIRE

«Je veux me tenir à mon poste et me placer sur la tour de garde, je serai attentif pour voir ce que me dira Jéhovah et ce que je répondrai à la remontrance qui me sera faite.» — Hab. 2:1 — Cr

Sur la terre, l'angoisse s'emparera des nations troublées par le fracas de la mer et des flots (le bruit de l'agitation et du mécontentement). Les hommes rendront l'âme de terreur dans l'attente de ce qui surviendra pour la terre; car les puissances des cieux seront ébranlées.. Lorsque vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche. Redressez-vous et levez vos têtes, parce que votre délivrance approche. — Matthieu 24:33; Marc 13:29; Luc 21:25-31.

Entered as second class matter at the Post Office at Brooklyn, N. Y., under the act of March 3rd 1879 (Sec. 415, P L and R.)

LA MISSION SACREE DE CE JOURNAL

CE JOURNAL édité par la **Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts,** a pour but d'aider le peuple à comprendre le plan divin. Il publie des études systématiques de la Bible que ses lecteurs peuvent suivre régulièrement. Il avise aux groupes les visites des conférenciers de service ; il annonce les congrès et en donne le compte-rendu et publie des sujets bibliques appropriés pour conférences radiophoniques.

Il s'en tient strictement à la Bible comme étant la Parole de vérité révélée par Dieu. Il est fondé sur le grand sacrifice de la rançon, qui est la clef de voûte des autres doctrines. Il ne dépend d'aucun parti, secte ou credo humain. Il ne prétend pas que son enseignement soit dogmatique, mais il invite positivement chacun à l'examiner avec soin à la lumière de l'infaillible Parole de Dieu. Il n'engage aucune controverse et ses colonnes ne sont pas ouvertes aux personnalités.

CE QUE LES ECRITURES NOUS ENSEIGNENT CLAIREMENT

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, le Créateur des cieux et de la terre ; qu'il est d'éternité en éternité. Que le Logos fut le commencement de sa création ; que le Logos fut fait homme ; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme ; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort ; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme ; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon ; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux pour y présenter la valeur de son sacrifice humain comme prix de rachat pour l'homme.

QUE pendant de nombreux siècles Dieu choisit, par Christ, du milieu des hommes son Eglise, dont les membres forment le corps de Christ ; que la mission de l'Eglise est de marcher sur les traces de son Seigneur Christ Jésus, de croître à sa ressemblance, de rendre témoignage du nom et du plan de l'Eternel Dieu ; que finalement elle sera glorifiée avec Christ Jésus dans son royaume céleste ; que Christ tête et corps constitue la « postérité d'Abraham » par laquelle toutes les familles de la terre seront bénies.

QUE LE MONDE A PRIS FIN ; que le Seigneur Jésus de retour est actuellement présent ; que Jéhovah a élevé Christ Jésus sur son trône et qu'il exige que toutes les nations et tous les peuples l'écoutent et lui obéissent.

QUE L'ESPERANCE des peuples de la terre est leur rétablissement à la perfection humaine durant le règne de Christ ; que ce règne donnera à tout homme l'occasion d'être mis à l'épreuve pour la vie et que ceux qui obéiront recevront la vie éternelle et jouiront de la félicité sur la terre.

The Watch Tower and Herald of Christ's Presence
Mai 1930 Monthly / Vol. XXVIII, Nº 5
Published by: Watch Tower Bible & Tract Society, 39 Allmendstr., Berne, Switzerland. Yearly subscr. price $1.50

Entered as second-class matter at the post office at Brooklyn, N. Y. under the Act of March 3rd 1879.

PRINTED IN SWITZERLAND

Imprimé et édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Allmendstrasse 39, BERNE (Suisse)

Gérant responsable pour la Suisse, la France, la Belgique, la Sarre, la Hollande, la Pologne, l'Autriche et l'Italie: M. C. Harbeck - - - - - - - - - - - - - - Berne.

Prix de l'abonnement annuel : *Suisse :* Abonnement (commandé aux éditeurs) Frs. 6.— payable à l'avance.

Etranger : Abonnement (commandé à la poste) ou **commandé** par l'ecclésia frs. suisses 3.50 et frs. suisses 2.— pour 6 mois ; abonnement adressé directement au destinataire frs. suisses 7.50, payable par mandat de poste international.

(Ce journal, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues).

« Prospérité assurée » vient de paraître.

Cette brochure contient un message spécial d'espérance et de joie. Elle montre que selon les promesses du Créateur la paix et la prospérité à venir des peuples est chose certaine. « Prospérité assurée » gagnera a être offerte avec « Les derniers jours », ces deux brochures se complétant l'une l'autre.

Couverture en trois couleurs — Prix : fr. 0.25; fr. frs. 0.75.

COMITE DE REDACTION J. F. Rutherford
W. E. Van Amburgh J. Hemery R. H. Barber E. J. Coward

Bureaux à l'Etranger : *Amérique :* 117, Adams Street, Brooklyn, N. Y., U. S. A. *France :* 105, rue des Poissonniers, Paris XVIII. *Canada :* 38–40 Irwin Avenue, Toronto, Ontario. *Angleterre :* 34, Craven Terrace, Lancaster Gate, London W. 2.
Prière de toujours s'adresser à la *Société.*

Programme des causeries par radio à Paris

Longueur d'onde 309, Radio Vitus

1 mai 20½—21 h.	Coup d'Oeil rétrospectif et perspective d'avenir
4 mai 12—12½ h.	De l'opposition contre le royaume de Christ
8 mai 20½—21 h.	Les puissances mondiales
11 mai 12—12½ h.	Prospérité assurée
15 mai 20½—21 h.	La détresse du monde — le pourquoi — le remède
18 mai 12—12½ h.	Satan et la crainte
22 mai 20½—21 h.	The last Days
25 mai 12—12½ h.	L'étendard pour les peuples
29 mai 20½—21 h.	Joie à l'humanité

Programme des causeries par radio à Strasbourg

Longueur d'onde 268, Station « 8FG »

11 mai 11—11½ h.	Le drame des siècles (en allemand)
25 mai 11—11½ h.	Les derniers jours (en allemand)

La plus grande émission radiophonique

du Juge Rutherford

Dimanche, le 27 avril, 15 heures (10 heures du matin, heure améric.) par l'une des plus grandes stations d'Amérique (« Schenectady W2XAD », Longueur d'onde 19,56 m. Retransmission par le poste Radio-Vitus, Paris; longueur d'onde 309 m). Thème : **La détresse du monde; sa cause; le remède.**

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXVIIIme Année MAI 1930 No 5

LA MAISON ROYALE DE JÉHOVAH

« Ils combattront contre l'Agneau, et l'Agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des Seigneurs et le Roi des rois ; et les appelés, les élus et les fidèles qui sont avec lui, les vaincront aussi. »
— Apocalypse 17 : 14 ; vers. Synodale —

(2me partie)

JEHOVAH a exalté Christ Jésus et lui a donné un nom au-dessus de toute création. Il l'a placé sur son trône et a expulsé des cieux l'ennemi Satan. Celui-ci, tout entier aux affaires terrestres, se prépare à la grande bataille contre Christ, le Roi des rois. En qualité de Grand Maréchal de Jéhovah, Christ sera vainqueur. Qui sera avec lui dans le combat et dans la victoire ? Il répond: « Les appelés, les élus, les fidèles. » Cette heure décisive étant venue, le « reste » peut s'attendre à une plus nette vision des choses concernant la famille royale de Dieu. Cette vision lui permettra de comprendre pourquoi les uns sont zélés dans la proclamation du message du Roi, et pourquoi d'autres ne le sont point.

L'APPEL

2 Le mot « appelés » de notre texte a le sens d'invités. Il doit nécessairement s'en suivre que tous ceux qui seront membres de la maison royale sont d'abord appelés ou invités par celui qui bâtit la maison. Cette maison ou organisation étant celle de Dieu, l'appel ne peut venir que de Dieu. A qui s'adresse-t-il et quand se fait-il entendre ? Jésus a-t-il été appelé à devenir le Chef de la maison ? Si oui, quand le fut-il ? La réponse scripturale à cette question nous fait connaître aussi quand a lieu l'appel des membres de l'Eglise.

3 La maison royale sera composée seulement de créatures spirituelles de nature divine. Seules des créatures spirituelles pouvaient être invitées à en devenir membres. Lorsque Jésus se rendit au Jourdain pour s'y faire baptiser par Jean, avait-il reçu l'appel ? On doit répondre non, car Jésus, étant alors un homme parfait, ne pouvait devenir chef de la maison royale, et Dieu ne lui aurait assurément pas adressé une invitation à laquelle il ne pouvait répondre. Lorsqu'il alla au Jourdain, il se présenta à Dieu pour faire sa volonté. (Hébreux 10 : 7) Il est vrai qu'il avait toujours fait la volonté de son Père, mais à ce moment précis il vint comme homme parfait s'offrir pour l'accomplir, quelle qu'elle fût à son égard. Homme naturel, il n'aurait pu apprécier complètement la signification de l'alliance par le sacrifice, quoique comme bien-aimé de son Père il eût toujours fait joyeusement sa volonté à n'importe quel prix. Il descendit au Jourdain, fut immergé dans ses eaux, témoignant ainsi publiquement de son entière soumission à Dieu. A défaut d'expression meilleure, nous nommons « consécration » cet acte de Jésus. Jean certifie que lorsque Jésus sortit de l'eau, il vit l'esprit descendre du ciel comme une colombe et s'arrêter sur lui ; il reconnut ainsi Jésus comme le Fils de Dieu. (Jean 1 : 32, 34) Une voix se fit entendre des cieux disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection. » (Matthieu 3 : 17) C'est alors que le Père céleste engendra Jésus, c'est-à-dire qu'il le reconnut là comme son Fils bien-aimé. Avant ce moment, Jésus n'aurait pas pu être invité ou appelé à la position céleste.

4 En conséquence, le fut-il là ou plus tard ? Après son baptême au Jourdain, il fut emmené par l'esprit [par la puissance de Dieu] dans le désert (Matthieu 4 : 1); les cieux s'ouvrirent à lui, il comprit les choses se rapportant au choix de Dieu d'une famille royale.

5 Durant les quarante jours qui suivirent il jeûna dans la montagne, et il est raisonnable de conclure qu'il étudiait la parole de Dieu (qui lui était familière) et qu'il était en communion avec Dieu son Père. Il semble que ce devait être pour Dieu le moment propice de l'appeler, de l'inviter à devenir le chef de sa maison royale. C'est en effet après cela qu'il affirma que son Père avait traité avec lui une alliance d'après laquelle il lui donnerait la royauté. Après que Jésus eut jeûné quarante jours, Satan fut libre de le tenter sérieusement. Satan devait savoir que Jésus était maintenant le Fils de Dieu auquel se présentait ou s'offrait le haut appel du royaume. Il est écrit : « Et, quand il introduit dans le monde son Fils premier-né, il dit encore : « Que tous les anges de Dieu l'adorent ! » (Hébreux 1 : 6) Bien que n'étant plus un des anges de Dieu, Satan pouvait, en sa qualité d'être spirituel, avoir connaissance de ce commandement de Dieu aux anges. Il pouvait aussi savoir que Dieu avait appelé Jésus à la condition la plus élevée. La tentation qu'il fit subir à Jésus indique qu'il comprenait que Jésus avait reçu la promesse du royaume et de la vie divine. Il le tenta pour l'inciter à exercer sa divine puissance contrairement à la volonté de Dieu. Jésus le repoussa et le réprimanda, et Satan lui offrit alors d'abdiquer en sa faveur sa puissance de dieu du monde et de lui donner tous les royaumes terrestres à la condition qu'il l'adorât. L'attitude ferme de Jésus résistant à Satan prouve qu'il avait reçu l'appel, qu'il y avait répondu et qu'il était décidé à rester inébranlable dans son alliance.

6 Le témoignage de l'apôtre Paul dit : « Lui qui, en vue de la joie qui lui était offerte, a souffert la croix,

méprisant l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de Dieu. » (Hébreux 12 : 2) C'est sans doute au moment où il fut appelé, et où il obéit à l'appel, que Jésus comprit qu'il devait mourir sur la croix — ce qu'il accepta avec joie. Ce ne peut pas avoir été à son baptême au Jourdain, car c'est après cette cérémonie que les cieux s'ouvrirent à lui. Il est donc évident que Jésus ne reçut pas l'appel qui le faisait chef de la maison de Dieu avant son séjour dans le désert. Si cette conclusion est exacte, elle fixe cette règle que l'appel ou l'invitation au royaume n'a lieu qu'après l'engendrement, la naissance comme fils de Dieu. Ceux qui veulent être membres de la maison royale doivent suivre les traces de Jésus, suivre la voie qu'il suivit. (1 Pierre 2 : 21) Personne ne peut par conséquent être appelé avant d'être une nouvelle créature, avant d'avoir été engendré comme fils de Dieu.

[7] Les Ecritures affirment encore que l'appel est celui de la vocation céleste. (Hébreux 3 : 1; Philippiens 3 : 14) Aucun être humain ne pourrait recevoir ni accepter cet appel ; et puisque Dieu n'inviterait jamais une créature à faire une chose impossible, nous devons en conclure que l'appel s'adresse à celui que Dieu a engendré comme nouvelle créature.

[8] Paul dit à des membres de la nouvelle création qui avaient été engendrés comme fils de Dieu qu'il avait confié à chacun d'eux un devoir, comme un père à ses enfants ; puis il ajoute : « vous conjurant de vous conduire d'une manière digne de Dieu, qui vous appelle à son royaume et à sa gloire [qui vous invite à devenir membres de sa maison royale]. » (1 Thessaloniciens 2:12) La nouvelle créature seule peut recevoir un tel appel. Il ne semblerait pas non plus raisonnable que Dieu imposât arbitrairement la poursuite du prix du haut appel sans que celui à qui il s'adresse le sache, sans qu'il ait l'opportunité d'accepter ou de rejeter cet appel.

[9] L'« enfant » en Christ Jésus, l'homme que nous avons nommé « Louange », apprend par la parole de Dieu qu'il existe un appel céleste. Cette connaissance est pour lui une occasion de l'accepter. Si, avant d'accepter l'appel, Jésus eut besoin d'acquérir certaines connaissances, il doit en être de même de tous ceux qui sont appelés. Cette conclusion est fortement appuyée par les paroles de Pierre à ceux qui « ont reçu en partage une foi du même prix que la nôtre » ; il leur dit que les choses élevées sont placées devant les nouvelles créatures « au moyen de la connaissance de celui qui nous a appelés par sa propre gloire et par sa vertu ». Il indique ensuite à ces fils de Dieu comment ils doivent affermir leur vocation et leur élection. (2 Pierre 1 : 2–10) Cela nous montre que la nouvelle créature doit avoir connaissance du haut appel du royaume ou de la maison royale, et qu'elle doit l'accepter, y répondre, avant d'être élue.

QUI REPOND A L'APPEL ?

[10] Le trône est employé comme symbole pour représenter ceux qui règnent avec Christ Jésus et qui sont par conséquent de la maison royale ou régnante de Jéhovah. Ce sont ceux qui seront vainqueurs et qui s'assiéront avec Christ sur son trône. (Apocalypse 3 : 21) Ce sont ceux à qui sera donné le privilège d'exercer le pouvoir sur les nations. (Apocalypse 2 : 26–27) Les membres de la famille royale sont ceux qui sont « décapités à cause du témoignage de Jésus et à cause de la parole de Dieu », ceux qui n'adorent pas la bête, ni son image, qui n'ont sa marque ni sur leur front ni sur leur main. Il est écrit d'eux : « Ils revinrent à la vie, et régnèrent avec Christ pendant mille ans. » Et : « Ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans. » (Apocalypse 20 : 4, 6) Il n'y a qu'une seule conclusion à tirer de ces passages des Ecritures, savoir : Deux classes de créatures ont été engendrées de Dieu, l'une est celle des vainqueurs qui deviennent membres de la maison royale ; l'autre, celle de ceux qui vivent comme êtres spirituels, mais qui ne deviennent pas membres de la maison royale. Cette seconde classe est nommée la « grande multitude » ; elle est devant le trône de Dieu et le sert. (Apocalypse 7 : 9, 15) Elle ne fait donc pas partie de la maison royale.

[11] En considérant les faits, on reconnaît qu'il y a actuellement sur la terre un grand nombre de personnes qui ont traité alliance avec Dieu, qui désirent faire sa volonté, qui ont foi en Dieu, foi en Christ Jésus, mais qui n'ont pas le zèle particulier à sa maison. (Psaume 69 : 10) Beaucoup de ceux qui composent cette classe sont mentionnés dans les Ecritures comme étant « prisonniers » dans l'organisation connue sous le nom d'Eglise nominale. Probablement que beaucoup d'autres sont en dehors de l'Eglise nominale. Ils désirent ne pas abandonner Dieu et restent attachés, pleins de confiance, à Christ leur Rédempteur. Il s'en trouve parmi eux qui ont une certaine connaissance du plan de Dieu et qui ne montrent cependant aucun zèle pour la cause du Roi, pour la justification du nom de Jéhovah et pour le Royaume. Il doit y avoir une raison à cela, et peut-être a-t-elle quelque rapport avec l'invitation au haut appel ? Ceux qui forment la grande multitude ont-ils été appelés ? Si oui, ont-ils répondu à l'appel ? S'ils n'ont jamais été appelés, ou si, ayant été appelés, ils n'ont pas répondu, il est évident qu'ils ne pouvaient être élus par le Seigneur, et, par suite, qu'ils ne pourraient jamais faire partie des fidèles qui composeront la maison royale. Il n'est pas juste de dire que tous sont appelés au moment de leur justification, car seuls ceux qui sont engendrés comme créatures spirituelles de Dieu peuvent être appelés et répondre à l'appel. Nous devons nous souvenir que l'appel est une « sainte vocation » ; c'est un appel à la vie éternelle. (2 Timothée 1 : 9 ; 1 Timothée 6 : 12) Il est clair que pour pouvoir répondre à l'appel ou à l'invitation, il faut en avoir connaissance, et cette connaissance ne s'obtient pas avant qu'on soit engendré comme fils de Dieu.

[12] Il est écrit : « Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que vous avez été appelés à une seule espérance par la vocation qui vous a été adressée. » (Ephésiens 4:4) Ces paroles ne regardent pas l'homme naturel, mais ceux qui sont engendrés ou nés comme fils de Dieu. Il s'ensuit que Dieu n'invite pas ses fils à deux vocations, mais à une seule. C'est pourquoi l'apôtre exhorte les disciples de Jésus-Christ à « marcher d'une manière digne de la vocation qui leur a été adressée » et qui est l'invitation à devenir membres de la maison royale. Cela signifie que Dieu choisit les membres de la maison royale et que l'appel a lieu justement dans ce but ; que l' espérance de ces appelés est d'appartenir à cette maison et que, étant engendrés de l'esprit, ils n'ont pas le droit ni la liberté d'aspirer à autre chose. Ce texte ne dit pas que tous sont appelés, mais même si l'on pouvait en déduire que tous les engendrés de l'esprit sont appelés, cela ne prouverait cependant pas que tous répondent à l'appel. Les faits connus soutiennent la conclusion que ceux qui forment la grande

multitude n'ont jamais répondu à l'appel. Le zèle et l'enthousiasme qui distinguent ceux qui recherchent diligemment le prix du haut appel leur font défaut.

[13] Dieu ne force personne à courir dans la lice pour le prix, car s'il le faisait, l'appel ne serait plus une invitation. Jésus fit cette solennelle déclaration : « Il y a beaucoup d'appelés, [beaucoup à qui l'invitation est adressée] mais peu d'élus [peu qui répondent à l'appel, qui s'en montrent dignes]. » (Matthieu 20 : 16 ; 22 : 14) Celui qui ne répond pas à l'appel ne peut pas être élu, et cette question s'impose : Ceux qui font partie de la grande multitude sont-ils jamais entrés dans la lice pour le prix du haut appel ? Quiconque est né ou engendré comme fils de Dieu et reçoit l'appel, mais n'y répond pas, ne peut prétendre à devenir membre de la maison royale de Dieu.

LES DEUX BOUCS

[14] La cérémonie accomplie au jour typique de l'expiation peut être mentionnée ici. Ce qu'elle préfigurait est en rapport avec le choix des membres de la maison royale de Dieu. (Hébreux 10 : 1) Le souverain sacrificateur choisissait deux boucs pour le sacrifice d'expiation. « De la part de l'assemblée des enfants d'Israël, il [Aaron] prendra deux boucs pour le sacrifice pour le péché. » Au moment où ils étaient pris, ces deux boucs représentaient tous deux une même classe de personnes, sans quoi les personnes représentées n'eussent pas été égales devant Dieu. Au lieu de dire que ces boucs préfiguraient seulement les justifiés, ne serait-il pas plus juste de dire qu'ils représentaient les justifiés et les engendrés de l'esprit, c'est-à-dire tous ceux qui sont nés comme fils de Dieu ? « Il prendra les deux boucs, et il les placera devant l'Eternel, à l'entrée de la tente d'assignation. Aaron jettera le sort sur les deux boucs, un sort pour l'Eternel et un sort pour Azazel. » — Lévitique 16 : 7, 8.

[15] Les deux boucs devaient donc préfigurer la même classe de personnes lorsque le sacrificateur les présentait devant l'Eternel, autrement il n'y aurait pas eu lieu de tirer au sort. Le tirage au sort par le sacrificateur déterminait lequel des deux devait être offert en sacrifice pour le péché, et cela prouve que Dieu ne décide pas de façon arbitraire du choix des membres de sa maison royale. Le fait que l'un des sorts était pour Dieu et l'autre pour Azazel prouve que de là les engendrés se divisent en deux classes, mais que Dieu les laisse libres d'appartenir à l'une ou à l'autre. Il semble évident d'après cela que les deux classes reçoivent l'appel, mais qu'une seule y répond.

[16] Il a donc été montré par là que personne ne peut être de la maison royale s'il n'est un fidèle disciple de Christ Jésus. « Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces. » (1 Pierre 2 : 21) Le langage de ce passage des Ecritures montre clairement que ceux qui acceptent l'appel et qui agissent en conséquence doivent souffrir avec Christ Jésus. Souffrir avec Christ est la condition précédant celle du règne avec lui. (2 Timothée 2 : 12) Et c'est de souffrir avec Christ que Paul déclarait se réjouir. (Colossiens 1 : 24) Ceux qui souffrent ainsi sont offerts comme une partie du sacrifice de Christ Jésus ; c'est pourquoi ils sont préfigurés par le bouc de l'Eternel. La grande multitude ne souffre pas avec Christ ; elle ne régnera donc pas avec lui. Le sort jeté sur les deux boucs semble dire symboliquement ceci : Tous les engendrés de l'esprit, lorsque nés comme fils de Dieu, ont la même occasion d'entendre l'appel et d'y répondre, mais beaucoup d'entre eux n'y prennent pas garde, le négligent et n'en observent pas les exigences.

[17] Après avoir jeté le sort, le sacrificateur procédait au sacrifice du bouc désigné comme celui de l'Eternel. « Aaron fera approcher le bouc sur lequel sera tombé le sort pour l'Eternel, et l'offrira en sacrifice pour le péché. Enfin, il égorgera le bouc du sacrifice pour le péché, qui est pour le peuple, et il en portera le sang de l'autre côté du voile. Il fera de ce sang comme il a fait du sang du taureau : il en fera l'aspersion sur le propitiatoire et devant le propitiatoire. » — Lévitique 16 : 9, 15.

[18] On sacrifiait le bouc sur lequel tombait le sort de l'Eternel. Mais ce sort aurait pu tomber sur l'autre bouc. D'où la conclusion irréfutable qu'au moment où ils étaient présentés à l'Eternel par le sacrificateur, ces deux boucs représentaient tous les engendrés de l'esprit dont les uns sont sacrifiés par le Seigneur comme une partie de son sacrifice, tandis que la majorité doit être amenée dans une condition de souffrance forcée. Cette déduction s'appuie du fait qu'après le sacrifice du bouc de l'Eternel celui d'Azazel était chassé dans le désert, préfigurant la classe qui devra passer la grande tribulation, qui la traversera en raison de sa foi en Christ et en Dieu, et qui obtiendra l'approbation du Seigneur symbolisée par les robes blanchies. (Apocalypse 7 : 14) La seule conclusion raisonnable est que tous ceux qui sont engendrés comme fils de Dieu sont appelés ; les uns sont attentifs à l'appel et y répondent ; ils entrent dans la lice et courent pour le prix du haut appel ; tandis que d'autres ne répondent pas et n'entrent par conséquent pas en considération en ce qui concerne la famille royale.

[19] Pour appuyer cette conclusion, prenons encore les paroles que l'apôtre Paul adresse aux fils engendrés de Dieu, les nommant frères. Il ne les aurait pas nommés frères s'ils n'avaient été engendrés comme fils de Dieu. Sans doute qu'il y en avait alors quelques-uns qui n'avaient pas répondu à l'appel, qui n'avaient pas montré qu'ils reconnaissaient leur privilège, puisque Paul leur dit : « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre culte raisonnable. » (Romains 12 : 1) Ceux auxquels il s'adressait ainsi avaient été engendrés, mais ils étaient indifférents à la perspective placée devant eux. Ils connaissaient le haut appel, en avaient reçu l'invitation, et Paul les exhorte à y répondre et à en remplir les conditions en s'offrant comme un sacrifice vivant, et à accomplir par là leur service raisonnable. Puis il ajoute : « Ne vous conformez pas au présent siècle, mais soyez transformés par le renouvellement de votre esprit, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, qui est bonne, agréable et parfaite. » — Romains 12 : 2.

[20] On pourrait demander : Comment une nouvelle créature née, engendrée, pourrait-elle se conformer à ce monde ? Elle le pourrait en prêtant son appui, son influence, ses services aux affaires de ce monde, à la politique, par exemple, aux réformes sociales ou à d'autres œuvres semblables tendant à faire du monde une demeure agréable. C'est exactement ce qu'ont fait bon nombre de soi-disant disciples de Christ. Ils ont manifesté du zèle, mais pas en harmonie avec la connaissance de la parole de Dieu. Ce n'est pas à la maison royale de Dieu qu'ils se sont intéressés. Ils ont

bien cherché à établir le royaume, mais contrairement aux dispositions divines.

[21] Lorsque quelqu'un accepte l'appel au royaume de Dieu et s'y conforme, il devient la cible du monde ; il doit souffrir parce qu'il refuse de lui plaire. En qualité de fils de Dieu, il combat courageusement pour le Seigneur. L'homme recherche ce qu'il aime réellement et puisque dès lors son affection se porte sur les choses d'en haut, il ne cherche pas à réformer le monde, mais à faire la volonté de Dieu. (Colossiens 3: 2) Parlant du royaume à ses disciples, Jésus dit : « Car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur. Que vos reins soient ceints et vos lampes allumées. » (Luc 12 : 34, 35) Il montre ainsi que celui qui aime le royaume de Dieu y met son cœur et s'en fait le serviteur.

[22] Comme autre preuve que l'appel s'adresse aux engendrés de l'esprit, citons ces paroles du prophète de Dieu : « Ecoute, ma fille, vois et prête l'oreille ; oublie ton peuple et la maison de ton père. » (Psaume 45 : 11) Jéhovah est le Père, et ceux qu'il a engendrés sont parfois désignés comme ses filles. C'est à quoi Jésus fait allusion lorsqu'il dit : « Filles de Sion, qui est notre mère » (Jean 12 : 15 ; Galates 4 : 26) ; filles, parce qu'elles composeront l'Epouse de Christ, évidemment. Ces paroles du prophète : « Ecoute, ma fille » s'adressent aux engendrés de l'esprit. Cela représente bien l'appel ou l'invitation, car le prophète ajoute : « Vois et prête l'oreille. » Autrement dit : L'appel est placé devant vous. Examinez ce que cela vous coûtera avant de prendre une décision. « Prête l'oreille » ! Ayez maintenant « l'ouïe de la foi » par l'esprit et la grâce de Dieu. (Galates 3 : 5 ; *vers. Darby*) Ceux qui ont « l'ouïe de la foi » répondent à l'appel. Le prophète continue son exhortation : Si vous répondez à cet appel, vous devez oublier ou laisser de côté les choses du monde et vous dévouer à Dieu et à son Roi. Ceux qui répondent à l'appel, qui sont élus et qui persévèrent jusqu'à la fin sont ceux qui plaisent au roi. « Le roi désire pour lui ta beauté, puisqu'il est ton seigneur, prosterne-toi devant lui. » — Psaume 45 : 12.

[23] Dans sa seconde épitre, l'apôtre Pierre établit la distinction existant entre les deux classes de ceux qui sont engendrés comme fils de Dieu. Il s'adresse à ceux « qui ont reçu en partage une foi du même prix que la nôtre, par la justice de notre Dieu et du Sauveur Jésus-Christ ». Ces paroles s'appliquent sans nul doute à ceux qui ont répondu à l'appel. Tous les engendrés n'ont pas « reçu en partage une foi du même prix » que celle de l'apôtre. Les uns en ont bien moins. L'apôtre ajoute ensuite que Dieu l'a appelé, ainsi que d'autres ayant la même précieuse foi, par sa gloire et par sa vertu [angl.: à sa gloire et à sa vertu] et que par sa grâce et sa puissance il leur a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété. Ces paroles de l'apôtre ne concernent nécessairement que la classe qui compose la maison royale. Jéhovah, dit l'apôtre, a promis ces bénédictions, les plus grandes, afin que ceux auxquelles elles seront accordées puissent devenir « participants de la nature divine », c'est-à-dire semblables à Jésus-Christ pour régner avec lui. Puis l'apôtre fixe les conditions que doivent remplir ceux qui recevront finalement ces bénédictions. (2 Pierre 1 : 1-8) Ceux dont il parle et qu'il exhorte ainsi sont indubitablement les « appelés à la gloire » qui ont accepté l'appel et y ont répondu.

[24] Après les avoir engagés à joindre à leur foi la vertu, la science, la tempérance, la patience, la piété, l'amour fraternel et la charité, il ajoute : « car, en faisant cela, vous ne broncherez jamais . . . et l'entrée dans le royaume . . . vous sera pleinement accordée ». (2 Pierre 1 : 10) Voilà donc la classe de la famille royale. L'apôtre décrit une autre classe lorsqu'il dit : « Mais celui en qui ces choses ne sont point est aveugle, il ne voit pas de loin, et il a mis en oubli la purification de ses anciens péchés. » — 2 Pierre 1 : 9.

[25] C'est là aussi une classe d'engendrés de l'esprit, mais l'apôtre ne s'adresse pas à elle. Il indique à l'autre quelles sont les difficultés des moins favorisés. Rien n'indique que ceux qu'il désigne comme aveugles aient une fois accepté l'appel et y aient répondu. Il dit qu'une fois ils ont été purifiés de leurs anciens péchés. Ils l'étaient lorsqu'ils furent engendrés comme fils de Dieu. Il est évident qu'ils n'ont point répondu à l'appel, puisque l'apôtre représente ceux de l'autre classe comme y répondant. Quoique engendrés comme fils de Dieu, ils sont aveugles, oisifs et stériles ; ils forment la grande multitude. Ils sont aveugles à l'égard de la vérité, et le prophète dit qu'ils ont « pour demeure les ténèbres et l'ombre de la mort », qu'ils vivent « captifs dans la misère et dans les chaînes », parce qu'ils ont méprisé le conseil du Très-Haut, qu'ils n'ont pas répondu à l'appel, ne s'en sont pas montrés dignes. Dans leur détresse, ils crient à l'Eternel et il les délivre. (Psaume 107 : 9-14) Ce sont les captifs, ceux qui sont « voués à la mort ». (Psaume 79 : 8-13) Ayant été engendrés comme fils de Dieu, ils auraient pu répondre à l'appel et mourir de la manière symbolisée par le sacrifice du bouc de l'Eternel, mais, parce qu'ils n'y ont pas répondu, leur sort est différent ; ils seront forcés de passer par la grande détresse et par la mort.

[26] Tous les passages bibliques qui se rapportent à ce sujet tendent à prouver définitivement que ceux qui formeront la grande multitude n'ont jamais répondu à l'appel, mais qu'ils se sont contentés de suivre la voie qui leur offrait le moins d'opposition, qu'ils se sont simplement reposés sur l'espérance que Dieu leur accorderait le salut céleste et que l'important sur cette terre était de se préparer à recevoir ce salut. Ils n'ont jamais eu de zèle pour le royaume, n'ont point fait d'efforts pour glorifier le nom de Jéhovah ; et il n'est nullement prouvé qu'ils aient couru pour le prix du haut appel, pour l'entrée dans la maison royale de Dieu.

[27] Résumons brièvement nos conclusions : Lors de son baptême, Jésus fut engendré et identifié comme fils bien-aimé de Dieu. Ensuite, tandis qu'il était dans le désert, il fut appelé ou invité à devenir chef de la maison royale ; il accepta l'appel et fut mis à l'épreuve. Personne n'est appelé à devenir membre de la maison royale, ou personne n'est appelé du haut appel, si ce n'est les engendrés de l'esprit. L'appel s'adresse à tous ceux qui sont engendrés comme fils de Dieu ; il n'y en a que peu qui répondent à l'appel et qui sont choisis ; la plupart n'y répondent jamais. La Parole nous dit : « Il nous a engendrés selon sa volonté, par la parole de vérité, afin que nous soyons en quelque sorte les prémices de ses créatures. » (Jacques 1 : 18) L'apôtre Paul déclare que Dieu n'a appelé ses fils qu'à une seule vocation, qu'ils sont « appelés à une seule espérance ». (Ephésiens 4 : 1-4) Et Pierre dit : « Comme sa divine puissance nous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété, au moyen de la connaissance de celui qui nous a appelés par sa propre gloire et par sa vertu . . . » (2 Pierre 1 : 3) Pierre atteste encore qu'il y a des aveugles qui ne voient pas de loin. Il est donc

évident qu'il y a des appelés qui répondent à l'appel, mais que beaucoup ne le font pas. Ces passages des Ecritures s'accordent parfaitement avec ces paroles de Jésus : « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » (Matthieu 22 : 14), paroles qui montrent clairement que ceux qui seront membres de la maison royale auront non seulement été appelés, mais aussi élus, et qu'ils auront été trouvés fidèles. Nous verrons maintenant comment les appelés sont élus et quelle est la preuve qu'ils le sont réellement. *(A suivre)*

QUESTIONS BEREENNES

§ 1 Quelles sont les mesures prises pour le renversement de la domination de Satan et l'établissement du nouveau monde ? Pourquoi Jéhovah donne-t-il actuellement à son peuple une plus claire vision des choses concernant la maison royale ?

§ 2. Que signifie le mot « appelés » de notre texte ? De qui vient l'appel et pourquoi a-t-il lieu ?

§ 3. De quelles créatures la maison royale est-elle composée ? Expliquez si Jésus reçut l'appel au Jourdain. Que se passa-t-il là ?

§ 4, 5. Racontez ce qui suivit l'événement du Jourdain et indiquez-en le rapport avec l'appel de Jésus et son onction.

§ 6. Quand Jésus fut-il réellement appelé ? Quand comprit-il qu'il devrait suivre le chemin de la croix ? Que cela nous indique-t-il par rapport à l'appel à tous ceux qui sont invités à son royaume ?

§ 7—9. A quoi l'appel est-il une invitation ? Montrez à quelle classe de créatures cet appel est fait. Qu'est-il nécessaire de savoir pour entendre et accepter l'appel ?

§ 10. Pourquoi y aura-t-il une classe régnante qui se distinguera d'une classe qui servira devant le trône ?

§ 11. Identifiez la classe « captive ». Expliquez si ses membres ont été appelés et élus.

§ 12. Expliquez l'appel mentionné dans Ephésiens 4 : 4. Y a-t-il un autre appel ou une autre vocation ? Que signifie « marcher d'une manière digne de la vocation qui vous a été adressée » ? Tous les engendrés de l'esprit ont-ils reçu l'appel céleste ?

§ 13. Qu'entendait Jésus lorsqu'il dit : « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » ?

§ 14, 15. Décrivez le choix du bouc pour le sacrifice d'expiation au jour typique de la propitiation et expliquez ce que préfiguraient les divers actes de cette cérémonie.

§ 16. Que se passait-il après que le sort avait été jeté, et qu'est-ce que cela préfigurait ?

§ 17, 18. Que préfigurait le fait que les deux boucs étaient également acceptables lorsqu'ils étaient présentés à l'Eternel et que l'un devenait le bouc de l'Eternel et était sacrifié, tandis que l'autre était chassé dans le désert ?

§ 19. A quelle classe de personnes s'adresse Paul dans Romains 12 : 1 ? Que veut-il dire par là ?

§ 20—22. Expliquez ces paroles de Paul : « Ne vous conformez pas au présent siècle ». Pourquoi les « frères » avaient-ils besoin d'un tel conseil ? Montrez comment ces paroles se rapportent à celles de Luc 12 : 34, 35. Montrez leur harmonie avec Psaume 45 ; 11.

§ 23, 24. Pourquoi l'apôtre Pierre s'adresse-t-il à ceux qui ont « reçu en partage une foi du même prix que la nôtre » ? Selon lui que faut-il faire pour affermir notre vocation et notre élection ?

§ 25. Que dit-il de ceux qui ne possèdent pas ces choses ? Que disent les Ecritures au sujet du sort de ces derniers ? Qui sont les « captifs » et ceux qui sont « voués à la mort » ?

§ 26. Quelle est l'attitude de ceux qui composeront la grande multitude ?

§ 27. Résumé :

a) Que se passa-t-il au Jourdain ? Au désert ?

b) Qui est appelé comme membre de la maison royale de Jéhovah?

c) Qui est choisi et oint ?

d) Qui est appelé, mais non choisi ? Quel sera leur sort ?

e) Qui obtiendra l'approbation finale de Jéhovah et qui sont ceux qui seront « participants de la nature divine » et membres de la maison royale de Dieu ? (W.T. 1er février 1930)

LA MAISON ROYALE DE JÉHOVAH

« Ils combattront contre l'Agneau ; et l'Agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois ; et les appelés, les élus et les fidèles qui sont avec lui, les vaincront aussi. »

— Apocalypse 17 : 14, vers. Synodale —

(3me partie)

LA MAISON royale de Jéhovah ne sera composée que de vainqueurs. Ce texte nous l'indique. D'autres passages bibliques appuient cette pensée. (Apocalypse 2 : 25, 26 ; 3 : 12, 21) Jésus dit à ses fidèles disciples qu'il avait vaincu le monde, que le monde leur causerait des tribulations, mais qu'ils ne devaient pas perdre courage. (Jean 16 : 33) Il montre clairement que le « monde » est l'organisation de l'ennemi et qu'il est opposé au royaume de Dieu. (Jean 12 : 31 ; 14 : 30 ; 18 : 36) Ces passages de l'Ecriture soulignent le fait qu'il y a inimitié et lutte acharnée entre l'organisation de Satan et celle de Dieu, et que dans cette lutte Christ remportera une victoire complète. Avant le combat final, Dieu engendre ou se choisit d'entre les humains beaucoup de fils ; il place devant eux le haut appel ou l'invitation à courir pour devenir membre de la maison royale. Les Ecritures montrent que quelques-uns répondent à cet appel et sont élus, tandis que d'autres, également engendrés de l'esprit, n'y répondent pas et ne sont par conséquent pas élus. Seuls les appelés qui sont élus et fidèles seront avec le Seigneur dans sa victoire.

CEUX QUI SONT ELUS

2 Jéhovah Dieu choisit les membres de sa maison royale. Abraham avait reçu de lui cette promesse : « Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité ». (Genèse 22 : 18) Cette postérité élue est le Christ. C'est Christ, c'est-à-dire l'Oint de Dieu, qui est élu et fidèle ; et ceux « qui sont avec lui » constituent la postérité selon la promesse. (Galates 4 : 29) Jéhovah dit par son prophète : « Voici mon serviteur, que je soutiendrai, mon élu, en qui mon âme prend plaisir. J'ai mis mon esprit sur lui ; il annoncera la justice aux nations ». (Esaïe 42 : 1) « Elu » signifie choisi. Jésus dit à propos de la même classe : « Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre ». (Matthieu 24 : 31) Jésus localise ce rassemblement des élus à la fin de l'âge.

3 Les mots « élu » et « choisi » viennent du même mot grec. Les Ecritures n'appuient pas la conclusion qu'au moment de l'engendrement de l'esprit, tous sont choisis, classés comme élus. L'ordre à suivre pour tout engendré de l'esprit y est clairement tracé, à savoir : 1) être appelé ; 2) être choisi ou élu ; et 3) être fidèle dans l'épreuve. Il ne semble pas raisonnable d'admettre que Dieu classerait dans la troupe élue quelqu'un qui n'aurait pas encore répondu à l'appel ; au surplus, il est évident qu'après avoir répondu à l'appel la créature doit prouver son dévouement à Dieu avant d'être élue ou choisie par lui selon ses desseins.

4 L'apôtre montre clairement à l'Eglise la différence existant entre ceux qui prêtent l'oreille à l'appel et qui y répondent, et ceux qui sont « aveugles et ne voient pas de loin ». Après avoir indiqué les choses que doivent faire les appelés, il ajoute : « C'est pourquoi, frères, appliquez-vous d'autant plus à affermir votre vocation [qui entre premièrement en ligne de compte quant au temps] et votre élection » [grec : *eklogee*, choix, élection, qui vient en second lieu]. Du contexte des paroles de l'apôtre il faut tirer cette conclusion que ceux qui ne sont pas zélés dans leur dévouement à Dieu et qui ne s'appliquent

pas à joindre à leur foi la vertu, la connaissance, la tempérance, la patience, la piété, l'amour fraternel et la charité, négligent de répondre à l'appel et, de ce fait, manquent d'affermir leur élection. Comme confirmation, nous avons ces paroles que l'apôtre Paul adresse particulièrement à ceux qui ont prouvé leur dévouement à Dieu : « Sachant, mes frères chéris de Dieu, votre élection [grec, *eklogee,* choix] ; car l'évangile que nous vous avons prêché n'a pas consisté seulement en parole, mais il a été accompagné de force et du saint-Esprit, et de plusieurs preuves convaincantes ». (1 Thessaloniciens 1 : 4, 5 ; *vers. Ostervald)* Puisque l'apôtre dit à ceux qui ont répondu à l'appel qu'ils sont chéris de Dieu et qu'ils savent qu'ils sont élus, il s'ensuit nécessairement que la parole de vérité n'est pas également appréciée de tous, qu'il y en a qui n'y prêtent pas une attention suffisante, qui n'y répondent pas et qui, conséquemment, ne sont pas élus.

5 L'ordre suivi dans la marche de ceux qui sont appelés selon le dessein de Dieu et qui sont élus semble être bien tracé ici : « Car ceux qu'il a connus d'avance [avant le début de l'élection], il les a aussi prédestinés [avant la fondation du monde et avant le commencement de l'élection] a être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés il les a aussi appelés [en son temps] ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés [ou approuvés, parce qu'ils ont répondu à l'appel et qu'ils sont fidèles et dévoués au Seigneur] ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés [les rendant aussi capables d'être des ministres de la nouvelle alliance] ». (Romains 8 : 28-30) Le mot « justifié » employé ci-dessus ne paraît pas indiquer cette justification accordée au moment de la consécration, alors que l'être est lavé de ses péchés par le sang de Jésus, mais plutôt l'approbation du Seigneur au moment de l'élection de la nouvelle créature. Cela semble être appuyé par le contexte, où Paul dit : « Que dirons-nous donc à ces choses ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Lui qui n'épargna point son propre Fils, mais qui le livra pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas aussi gratuitement avec lui toutes choses ? Qui intentera accusation contre des élus de Dieu ? Dieu ? lui qui justifie ! » — Romains 8 : 31-33 ; vers. Lausanne.

6 C'est dans ce même sens que l'apôtre emploie le mot « justifié » quand il dit : « Celui qui a été manifesté en chair, qui a été justifié en esprit [qui a été approuvé de Dieu lorsqu'il fut engendré comme créature spirituelle], qui a été vu des messagers [Hébreux 1 : 6], qui a été proclamé parmi les nations [depuis l'an 36 de son ère], qui a été cru dans le monde, et élevé dans la gloire. » — 1 Timothée 3 : 16 ; *Diaglott.*

7 Voici, croyons-nous, ce qu'il entend dire en Romains 8 : 29, 30 : Dieu a préconnu et prédestiné sa famille royale avec Christ Jésus comme Tête et tous les autres membres appelés selon ses desseins, et qui doivent refléter l'image de son Fils bien-aimé, afin que celui-ci soit le premier-né et le plus grand de tous. Il appelle ou invite ces fils engendrés de l'esprit à devenir membres de la maison royale ; ceux qui répondent à l'appel, il les justifie, c'est-à-dire qu'il les approuve et les choisit, et ceux qu'il justifie ainsi, qu'il approuve et choisit, il les honore en faisant d'eux des ministres de la nouvelle alliance.

8 Paul emploie encore le mot « justifié » relativement aux élus, dans les textes suivants où il s'adresse à « ceux qui sont sanctifiés en Christ ». Il mentionne certains actes condamnables et décrit la mauvaise voie suivie par quelques-uns, voie qui rendrait la nouvelle créature impropre au royaume et contre laquelle il la met sévèrement en garde. Puis il ajoute : « Et c'est là ce que vous étiez une fois, quelques-uns de vous. Mais [maintenant] vous avez été lavés [de vos péchés, par le sang de Jésus et êtes conséquemment en paix avec Dieu et justifiés du péché ... Apocalypse 1:5; Romains 5:1], mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés [approuvés à cause de votre dévouement à Dieu et parce que vous avez été élus par lui] au nom du Seigneur Jésus-Christ, et par l'esprit de notre Dieu. » (1 Corinthiens 6 : 11) Cela semble indiquer que quelqu'un peut avoir été engendré de Dieu et appelé, puis avoir répondu à l'appel, mais qu'avant d'être élu ou choisi — selon le sens que les Ecritures donnent à cet acte — il doit avoir marché dans la voie de la justice.

9 Beaucoup sont tombés dans la grave erreur de croire qu'après qu'ils s'étaient consacrés au Seigneur, tout ce qu'ils devaient faire était de s'abstenir des actes condamnables que l'apôtre énumère en 1 Corinthiens 6 : 9, 10, et qu'un s'en abstenant, ils développeraient un caractère qui leur permettra d'entrer dans le royaume. Ce n'est pas du tout ce qu'entend l'apôtre Paul ; il faut s'abstenir de ces choses même après avoir répondu à l'appel et avant que le Seigneur nous choisisse. Les Ecritures montrent ensuite qu'il ne faut pas rester inactif ou passif, mais qu'une fois élu, il faut prouver sa fidélité.

10 Revenons à l'image du jour typique de l'expiation : Après avoir jeté le sort sur les deux boucs, le souverain sacrificateur faisait approcher celui sur lequel était tombé le sort pour l'Eternel et l'offrait en sacrifice ; il faisait avec son sang exactement ce qu'il avait fait avec celui du taureau. (Lévitique 16 : 15) Cette image semble représenter tous ceux qui sont engendrés, qui répondent à l'appel et qui sont choisis par l'Eternel, ceux qui sont sacrifiés avec Christ Jésus comme une partie de son sacrifice. Ils ne se sacrifient évidemment pas eux-mêmes; en qualité de nouvelles créatures, ils se présentent au souverain sacrificateur comme un sacrifice vivant, comme dévoués à Dieu et acceptables en Christ ; et s'ils restent fidèles, ils accomplissent joyeusement leur service ou culte raisonnable, comme l'apôtre les exhorte à le faire. (Romains 12 : 1) Les engendrés de l'esprit qui ne répondent pas à l'appel ne sont pas élus. Le bouc pour Azazel semble les préfigurer et les Ecritures montrent qu'ils seront une grande multitude. Ce bouc n'était pas sacrifié.

L'ONCTION

11 Est-il juste de dire que tous ceux qui sont justifiés et engendrés ou nés de Dieu ont été oints de l'esprit saint au moment où ils furent engendrés, amenés à l'existence comme fils de Dieu ? Les Ecritures répondent négativement. Si nous constatons que nos précédentes conclusions à ce sujet ne concordent pas avec les Ecritures, nous devrions nous réjouir d'avoir de ces choses une vision plus claire ; tous les enfants de Dieu désirent assurément connaître la vérité, la vérité seule. — Voyons encore ce qui avait lieu au jour typique de l'expiation.

12 Les deux boucs placés devant l'Eternel étaient également acceptables au moment de leur présentation ; autrement il n'y aurait pas eu de raison de jeter le sort pour savoir lequel des deux devait être sacrifié. De même au jour antitypique de l'expiation tous ceux

qui sont justifiés par la foi dans le sang de Christ Jésus, et de par l'arrêt judiciaire de Jéhovah, sont au même titre acceptables pour le sacrifice comme une partie de celui de Christ Jésus. Les uns n'ont pas d'avantages sur les autres jusqu'au moment où le pas suivant est fait. Tous doivent mourir comme êtres humains pour avoir la vie comme êtres spirituels ; de même leur droit de vivre en êtres humains doit cesser au moment où Dieu les engendre ou les amène à l'espérance de la vie et, partant, au droit de vivre en créatures spirituelles.

[13] Le fait que le bouc émissaire n'était pas égorgé ne peut pas signifier qu'il ne représente pas une classe d'engendrés de l'esprit. A l'époque où ils étaient présentés à l'Eternel, les deux boucs représentaient la même classe, c'est-à-dire tous ceux qui ont été justifiés et qui ont reçu le droit de vivre en créatures humaines, droit qui cessa quand ils furent engendrés et qu'ils obtinrent conditionnellement celui de vivre en créatures spirituelles. Le bouc de l'Eternel préfigure ceux qui « lient avec des cordes le sacrifice aux cornes de l'autel » (Psaume 118 : 27 ; *vers. Darby)* ; tandis que l'autre préfigure ceux qui prennent une autre voie, qui ne répondent pas à l'appel et ne sont pas acceptés comme partie du sacrifice de Christ. Cela étant, cette dernière classe ne reçoit pas l'onction du saint-esprit.

[14] Il importe beaucoup que la question de l'onction soit traitée dans ses détails. Il y a dans l'Ancien Testament plusieurs mots hébreux qui sont traduits en français par « oindre » ou « oint ». Les mots hébreux laissent reconnaître la différence qui existe entre eux, ce qui n'a pas toujours lieu en français. *Dah-shehn,* par exemple, est traduit par engraisser ou par graisse. Dans le Psaume 23 : 5, ce mot est traduit par « oint » et il a trait à l'huile de joie. *Soach* qui est aussi rendu par « oindre » ne se rapporte pas à l'onction officielle, mais à l'onction matérielle à laquelle, selon la coutume, on procédait soi-même. (Ruth 3 : 3 ; Daniel 10 : 3 ; Deutéronome 28 : 40). *Sheh-men* est traduit par « graisse », onction, vigueur, selon les diverses versions — Esaïe 10 : 27.

[15] L'onction officielle est la désignation d'une charge, d'une commission accordée par quelqu'un qui en a l'autorité. Le mot Messie qui signifie Oint de Dieu dérive de *mah-shach* que les Ecritures limitent exclusivement à l'onction officielle. On en trouve la preuve dans les textes suivants : Exode 28 : 41 ; 29 : 7 ; 40 : 15. Les rois d'Israël étaient également oints officiellement. (1 Samuel 9 : 16 ; 10 : 1) Ainsi Jéhovah oignit David comme roi, et David fut l'image du Christ. (2 Samuel 12 : 7) Jéhovah prédit par son prophète l'époque où il oindrait Christ. (Daniel 9 : 24). En Daniel 9 : 25, 26, le même mot hébreu est traduit par « Messie », (versions *Darby* et *Crampon,* voir marge) ou par « Christ » (*version Ostervald*).

[16] De même dans le Nouveau Testament plusieurs mots grecs sont traduits par « oindre ». A l'exception d'un seul passage, tous ont trait à une onction non-officielle. Dans Apocalypse 3 : 18 par exemple, nous lisons : « Achète . . . un collyre pour oindre tes yeux ». Le seul mot employé dans le Nouveau Testament pour désigner une onction officielle, et qui est l'exception mentionnée, est *chrioo,* dont dérivent *chrisma,* « onction » et *christos* « Christ », « Oint » de Dieu. *Chrisma* est le seul mot appliqué à l'onction des membres du corps de Christ. Les mots « Messie » et « Christ » ont le même sens, tous deux désignent le Roi oint de Dieu, ainsi que nous le voyons dans les Ecritures. — Matthieu 22 : 42 ; Jean 6 : 14, 15 ; 7 : 41, 42.

[17] On ne pourrait pas dire que chacun de ceux sur lesquels l'Eternel a mis son esprit est oint de lui. Jean-Baptiste fut le prophète de Dieu et il était écrit de lui avant sa naissance : « Et il sera rempli de l'esprit saint dès le sein de sa mère. » (Luc 1 : 15) Nous savons parfaitement qu'il ne fut pas oint du saint-esprit. Lorsqu'il lui fut demandé qui il était, il répondit : « Je ne suis pas le Christ [l'Oint]. » (Jean 1 : 20 ; 3 : 28) Cela appuie la conclusion qu'on peut avoir l'esprit de Dieu et cependant ne pas être oint.

[18] Jésus-Christ fut le premier des oints de Dieu ; il est leur Chef. Quand fut-il oint ? Il ne conviendrait pas de prétendre répondre à cette question d'une manière irréfutable, mais il ne déplaît assurément pas au Seigneur que nous cherchions à résoudre la question pour obtenir, si possible, une compréhension plus claire de l'onction des membres du corps de Christ. Les points traités jusqu'ici et basés sur les Ecritures semblent prouver que Jésus fut appelé après avoir été conduit dans le désert par l'esprit de Dieu. Aussi paraît-il raisonnable de conclure que son onction suivit sa réponse à l'appel. Après ses grandes tentations, ayant appris que Jean avait été mis en prison, Jésus se retira dans la Galilée et alla demeurer à Capernaum. (Matthieu 4 : 12, 13) Il fit cela en accomplissement de la prophétie d'Esaïe (Esaïe 9 : 1, 2 ; *vers. Darby)* C'est alors qu'il commença son ministère, car il est écrit : « Dès ce moment Jésus commença à prêcher et à dire : Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche. » — Matthieu 4 : 17.

[19] Comme « l'onction » est une désignation officielle et qu'elle implique l'autorité de prêcher, il est certain que Jésus avait été oint lorsqu'il commença à prêcher. Or, cela eut lieu après la tentation. Ce n'est que plus tard, tandis qu'il prêchait dans les synagogues, qu'il déclara pour la première fois que la prophétie d'Esaïe sur son onction par Jéhovah avait été accomplie à son endroit. (Esaïe 61 : 1-3 ; Luc 4 : 14-21) Ne pourrions-nous donc pas raisonnablement conclure que Dieu oignit Jésus alors qu'il était dans le désert et avant qu'il n'eût été soumis aux grandes tentations de l'ennemi ? Immédiatement après le récit de sa tentation, il est dit : « Jésus, revêtu de la puissance de l'esprit, retourna en Galilée, et sa renommée se répandit dans tout le pays d'alentour. Il enseignait dans les synagogues, et il était glorifié par tous. » — Luc 4 : 14, 15.

[20] Le récit n'indique pas qu'au moment de son baptême dans le Jourdain Jésus fut oint du saint-esprit par Dieu. Ce que déclarent les Ecritures, c'est simplement que l'esprit de Dieu descendit sur lui, extérieurement manifesté par une colombe, et qu'une voix se fit entendre, disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection ». (Matthieu 3 : 16, 17) C'est là que Dieu engendra Jésus, qu'il le reconnut publiquement comme son Fils bien-aimé. Il est vrai que Luc dit de Jésus avant sa tentation : « Jésus rempli du saint-esprit revint du Jourdain et il fut conduit par l'esprit dans le désert ». (Luc 4 : 1) Cela ne prouve cependant pas qu'à ce moment Jésus avait été oint comme Roi et Chef de la maison royale de Dieu, car nous retrouvons là les mêmes termes que ceux appliqués à Jean-Baptiste, et celui-ci n'a pas été oint par Jéhovah. — Luc 1 : 15.

[21] Il n'y a pas de doute que Dieu n'ait eu un but spécial en envoyant Jésus dans le désert. N'est-il pas raisonnable de conclure qu'entre autres il voulait y instruire Jésus sur l'appel, et que, de son côté, Jésus répondit joyeusement à l'appel, bien qu'il eût vu que le chemin

de la couronne passait par la croix ? Il semble bien que c'est à ce moment que Dieu fit avec Jésus une alliance d'après les termes de laquelle il lui conférait une couronne, et un royaume, et qu'il l'oignit officiellement comme son Roi et comme la Tête de sa maison royale.

22 Voici, en substance, le témoignage de l'apôtre Pierre au sujet de l'onction de Jésus : A la suite du baptême que Jean avait prêché, il commença à être annoncé en Galilée comment Dieu avait oint du saint-esprit et de puissance Jésus de Nazareth, qui allait de lieu en lieu, faisant du bien et guérissant ceux qui étaient sous l'empire du diable ; car Dieu était avec lui. (Actes 10 : 37, 38) L'apôtre ne dit pas que Jésus fut oint au Jourdain, mais comme il déclare que Jésus, après avoir été oint, s'en allait de lieu en lieu pour faire du bien, on peut conclure qu'il reçut l'onction après avoir été emmené dans le désert. S'il est vrai que Jésus ne fut pas oint au Jourdain, mais plus tard, c'est-à-dire entre le moment de son baptême et celui où il commença son ministère, il doit être également vrai que l'onction des membres de son corps n'a pas lieu lors de leur engendrement spirituel, mais après qu'ils ont entendu l'appel et y ont répondu, au temps où Jéhovah fait l'élection. S'il en est ainsi, il s'ensuit que ceux qui ne répondent pas à l'appel ne sont jamais oints.

23 Le fait qu'il y a des croyants justifiés et engendrés de l'esprit qui n'ont pas reçu l'onction du saint-esprit de Dieu semble confirmé par les passages suivants : « Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu [par laquelle ils avaient nécessairement été engendrés de l'esprit (Jacques 1 : 18)], y envoyèrent Pierre et Jean. Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le saint-esprit. Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le saint-esprit. » — Actes 8 : 14-17.

24 « Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Ephèse. Ayant rencontré quelques disciples il leur dit : Avez-vous reçu le saint-esprit quand vous avez cru ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un saint-esprit. Il dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? Et ils répondirent : Du baptême de Jean. Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus. Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le saint-esprit vint sur eux, et ils parlèrent en langues et prophétisèrent. Ils étaient en tout environ douze hommes. » — Actes 19 : 1-7.

25 Les apôtres étaient, plus que tous, revêtus d'une certaine autorité dans l'Eglise (Romains 13 : 1-4), et il semble que ceux qui avaient eu connaissance de la vérité et qui avaient été engendrés devaient, avant d'être oints de l'esprit, recevoir certaines informations et prendre contact avec les apôtres.

A LA PENTECOTE

26 Les onze disciples de Jésus avaient marché avec lui pendant trois ans et demi ; ils avaient appris de lui et étaient dévoués à Dieu. Dieu les avait donnés à Jésus qui les avait instruits dans la Parole, comme il le dit lui-même : « J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. Ils étaient à toi et tu me les as donnés ; et ils ont gardé ta parole. Maintenant ils ont connu que tout ce que tu m'as donné vient de toi. » — Jean 17 : 6, 7.

27 Avant sa crucifixion, Jésus avait disposé du royaume en faveur de ces hommes fidèles (Luc 22 : 28-30), et avant son ascension, étant assemblé avec eux, il avait soufflé sur eux et leur avait dit : « Recevez le saint-esprit. » (Jean 20 : 22) Pour autant que nous le comprenons, ces fidèles hommes qui avaient fait tout ce qu'ils avaient pu pour servir Dieu n'avaient pas été engendrés de l'esprit de Dieu, le prix de la rançon n'ayant pas encore été présenté au ciel comme offrande pour le péché et le chemin n'ayant pas encore été ouvert. L'esprit de Dieu fut apparemment sur ces fidèles disciples de Jésus de la façon dont il avait été sur Jean-Baptiste.

28 L'exposé biblique ne dit pas combien de temps s'écoula depuis l'ascension de Jésus jusqu'à la présentation au ciel du prix de la rançon, mais on comprend que les fidèles onze furent engendrés comme fils de Dieu bientôt après. C'est à la Pentecôte que le saint-esprit fut répandu sur eux et qu'ils commencèrent à parler en diverses langues et à expliquer la parole de Dieu. Cela détermine clairement le moment de l'onction des disciples ; c'est Dieu qui les oignit officiellement. (Voir Actes 2 : 1-4, 33-38) « Et celui qui nous affermit avec vous en Christ et qui nous a oints, c'est Dieu, lequel nous a aussi marqués d'un sceau et a mis dans nos cœurs les arrhes de l'esprit. » (2 Corinthiens 1 : 21, 22) Les apôtres furent oints pour le service et ils se vouèrent fidèlement à ce service. Cela renforce la conclusion que tous ceux qui sont oints sont officiellement désignés par Jéhovah pour le service. Ce qui précède appuie donc la conclusion que les onze fidèles disciples ne furent pas oints au moment de leur engendrement.

QUI EST OINT ?

29 Tous ceux qui sont engendrés ou amenés à l'existence de fils de Dieu reçoivent-ils l'onction ? Pour répondre à cette question, nous devons nous rappeler que c'est le Christ qui est oint. La prophétie d'Esaïe sur l'onction, que Jésus déclara avoir été accomplie en lui au commencement de son ministère, fait une nette distinction entre les oints et ceux que servent les oints. Cette prophétie qui fut accomplie en Jésus au début de son ministère s'accomplit également dans les membres du corps, en particulier dans « les pieds » [du Christ]. Elle est faite en ces termes : « L'esprit du Seigneur, l'Eternel, est sur moi, car l'Eternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ; il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ; pour publier une année de grâce de l'Eternel, et un jour de vengeance de notre Dieu ; pour consoler tous les affligés ; pour accorder aux affligés de Sion, pour leur donner un diadème au lieu de la cendre, une huile de joie au lieu du deuil, un vêtement de louange au lieu d'un esprit abattu, afin qu'on les appelle des térébinthes de la justice, une plantation de l'Eternel, pour servir à sa gloire. » — Esaïe 61 : 1-3.

30 Ceux qui sont compris ici comme membres oints du corps de Christ sont chargés de porter à d'autres, aux prisonniers, aux captifs spécialement, un message. D'autres passages des Ecritures montrent clairement que ces prisonniers sont des engendrés de l'esprit retenus dans les prisons et qui crient à l'Eternel, et que les oints ont pour mission de leur apporter le message de

consolation. Ces prisonniers ne sont évidemment pas des oints. — Psaume 79 : 9-13 ; 146 : 7.

31 Il est clair aussi que ceux qui sont en prison sont des engendrés de l'esprit et qu'ils sont préfigurés par le bouc pour Azazel. On ne saurait dire que ces captifs ou prisonniers aient été une fois oints et qu'ils aient perdu cette onction ; le fait est plutôt qu'ils ne l'ont jamais reçue. En ne répondant pas à l'appel, ils se sont rendus conformes à ce monde, en partie du moins, et sont restés dans une organisation qui s'efforce de réformer le monde. Ils avaient de bonnes intentions, mais ils s'aperçoivent maintenant qu'ils sont des prisonniers en détresse et qu'ils ont besoin de l'aide de l'Eternel ; ils crient à lui, et il les délivrera en son temps et de la manière qu'il a choisie.

32 Nous ne trouvons rien dans les Ecritures qui paraisse indiquer que quelqu'un tombe dans la classe de la grande multitude par suite de la perte de l'onction. Le bouc pour Azazel, que l'Eternel employa pour représenter la classe de la grande multitude, montre que cette classe n'a pas répondu à l'appel, que ceux qui en font partis n'ont jamais été choisis comme membres de la maison royale, et, partant, qu'ils n'ont pas reçu l'onction. Si quelqu'un que Dieu a oint pour qu'il devînt membre de la maison royale perdait son onction et que, par suite d'un manque de fidélité, il entrât dans la classe de la grande multitude, ne semblerait-il pas alors qu'en quelque sorte l'infidélité ou la négligence envers les termes de l'alliance pour le royaume eussent là une récompense ? Saül avait été oint roi d'Israël. Il ne resta pas fidèle et fut rejeté par l'Eternel, mais les Ecritures ne disent pas que son infidélité causa la perte de son onction. Elles déclarent que quand il fut tué, David le considérait encore comme l'oint de Dieu. « David lui dit : Comment n'as-tu pas craint de porter la main sur l'oint de l'Eternel et de lui donner la mort ? » — 2 Samuel 1 : 14.

33 Des paroles de l'apôtre Paul on peut déduire quel sera le sort de ceux qui ne sont pas fidèles après avoir reçu l'onction : « Car notre Dieu est aussi un feu dévorant. » « C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. » (Hébreux 12 : 29 ; 10 : 31) Ceux qui ont répondu à l'appel, qui ont été élus et oints, ont une responsabilité plus grande et beaucoup plus d'obligations que ceux qui n'ont été qu'engendrés de Dieu. C'est pour une place dans le royaume que les oints ont été invités à entrer en alliance avec Dieu. Toute compromission de leur part avec une partie quelconque de l'organisation de l'ennemi serait pour le moins un certain degré d'infidélité. Si ceux qui répondent à l'appel sont seuls élus, il est indispensable qu'ils se montrent fidèles après leur élection. Aussi peut-on tirer de là la conclusion que les fils de Dieu qui sont élus sont ceux qui, engendrés ou nés, répondent à l'appel en s'offrant en sacrifice vivant et qui sont reçus dans l'alliance pour un royaume ; le choix, leur élection, est indiqué par leur onction. Ils sont par conséquent en Christ, sont acceptés comme membres de son corps, élus par Jéhovah et placés dans le corps pour servir à ses desseins. Ils ont été préfigurés par le bouc de l'Eternel qui était offert en sacrifice, et sont conséquemment ceux qui sont crucifiés avec Christ. Parce qu'ils sont oints, il leur est assigné une place dans le royaume, et s'ils sont fidèles jusqu'à la mort ils recevront réellement cette place. On pourrait objecter qu'il y a des passages des Ecritures qui montrent qu'à tous ceux qui sont engendrés ou nés de Dieu une place est assignée dans le royaume. Ces passages méritent d'être examinés. *(A suivre)*

QUESTIONS BEREENNES

§ 1. De quelle classe sera composée la maison royale de Jéhovah ? A quelle lutte participent-ils maintenant ? Comment cela se fait-il qu'ils y ont part ? Quelle est la voie à suivre pour avoir part à la victoire ?

§ 2. Identifiez la « postérité de la promesse » et les « élus de Dieu ».

§ 3, 4. Qui est appelé de Dieu ? Expliquez si tous les appelés deviennent des membres de la classe élue. Par quelle manière d'agir seulement l'appelé peut-il s'assurer l'approbation finale de Dieu ?

§ 5—7. A l'aide de l'exposé de l'apôtre Paul en Romains 8 : 28—30, répondez à ces questions : Qui sont ceux que Dieu a préconnus ? Quand et dans quel sens ? Quand furent-ils prédestinés ? Prédestinés à quoi ? Pourquoi ? Quand furent-ils appelés ? Comment ? Dans quel sens sont-ils « justifiés » après avoir été appelés ?

§ 8. Qu'est-il indiqué en 1 Corinthiens 6 : 11 quant à la voie que doivent suivre ceux qui sont choisis ?

§ 9. Dans quelles erreurs beaucoup sont-ils tombés par rapport aux exigences de leur consécration et de l'obtention d'une place dans le royaume ? Qu'est-il demandé de plus que de s'abstenir du mal ?

§ 10. Lequel des deux boucs était sacrifié au jour typique de l'expiation ? Expliquez l'accomplissement de cette partie de l'illustration.

§ 11. Qu'exige de tous les enfants de Dieu l'esprit de vérité relativement aux conclusions précédentes ?

§ 12, 13. Qu'est-ce que démontre la présentation de **deux** boucs devant l'Eternel ? Qui sont ceux qui sont représentés par les deux boucs ? Qu'est-ce qui fut préfiguré par la méthode employée pour déterminer lequel des deux boucs devait être sacrifié ? Qu'indique le fait que le bouc pour Azazel n'était pas sacrifié ?

§ 14—16. Qu'apprenons-nous sur l'emploi du mot « oindre » si nous tenons compte de sa dérivation ?

§ 17. Jean-Baptiste fut-il oint du saint-esprit ?

§ 18—21. Retracez la voie de Jésus, depuis son arrivée au Jourdain jusqu'au début de son ministère à Capernaum, par rapport à la consécration, à l'engendrement, à l'appel et à l'onction.

§ 22, 23. Comment Pierre expose-t-il l'onction de Jésus ? Quelle déduction peut-on en tirer ? Quelle est la lumière projetée sur ce sujet par l'expérience de Pierre et de Jean en Samarie ?

§ 24, 25. Citez ce qui eut lieu quand Paul vint à Ephèse comme appui à la conclusion relative à ceux qui sont oints. Quelle connaissance est-il nécessaire d'avoir ?

§ 26—28. Qu'est-ce qui eut lieu à la Pentecôte ? Quelle semble avoir été la position des fidèles onze et leur relation avec Dieu et avec Jésus avant la Pentecôte ?

§ 29. Montrez comment Esaïe 61 : 1—3 explique le fait de l'onction et détermine la mission donnée aux oints de Dieu.

§ 30, 31. Identifiez les « prisonniers » auxquels le message doit spécialement être porté. Montrez par des citations bibliques s'ils sont une classe d'engendrés de l'esprit. Expliquez pourquoi ils ne sont pas oints et la cause de leur situation actuelle. Décrivez la voie, la condition ou la position de la classe préfigurée par le bouc d'Azazel depuis le moment où il était présenté devant l'Eternel jusqu'à celui où il était chassé dans le désert.

§ 32, 33. Qu'est-ce que les Ecritures nous indiquent au sujet de la perte de l'onction ? Que mentionnent-elles qui permet de déduire ce que sera le sort de ceux qui sont oints et qui ne restent pas fidèles ? Indiquez 1) la responsabilité et les obligations qui reposent sur ceux qui ont répondu à l'appel, qui ont été élus et oints ; 2) la condition présente et future des oints fidèles ainsi que le privilège dont ils jouissent. (W. T. 15 février 1930)

LE SENTIER DU SERPENT

LE DIABLE est désigné par quatre différents noms dans les Ecritures. Il est appelé « dragon », « Satan », « diable » et « serpent », et cela dans l'Apocalypse, aux chapitres 12 : 9 et 20 : 2. Ces noms lui furent donnés lorsqu'au jardin d'Eden il trompa Eve et par elle induisit Adam au péché. Ils sont employés pour dépeindre les quatre traits caractéristiques de son être. « Dragon » veut dire dévorateur et indique que Satan cherche à dévorer et à détruire le peuple terrestre de Dieu. « Diable » signifie calomniateur et indique que Satan accuse Dieu d'être l'auteur de doctrines fausses, mauvaises et infâmes, et qu'il lui impute, ainsi qu'à son peuple sur la terre, de méchantes et basses intentions. « Satan » signifie adversaire et représente le

diable comme l'ennemi de Dieu, l'ennemi du peuple de Dieu et l'ennemi de toute justice.

« Serpent » veut dire trompeur et dépeint Satan répandant sur Dieu, sur la Bible et sur le peuple de Dieu des mensonges parmi les hommes pour les tromper. Dans cette causerie, nous considérerons Satan spécialement comme le « serpent » ou le grand trompeur. Les serpents sont connus pour leur ruse ; ils rampent, souvent inaperçus, et sont à craindre à cause de leur venin. Satan se révèle sous la même face. Il use de méthodes subtiles et astucieuses pour envenimer l'esprit des humains contre Dieu, contre l'œuvre qu'il accomplit sur la terre, contre son peuple et contre la Bible.

Satan est la plus méchante créature qui existe. Il est complètement dégénéré, par quoi nous voulons exprimer qu'il ne pourra plus être ramené de sa conduite exécrable. Jésus dit de lui qu'il est le père du mensonge. (Jean 8 : 44) Dans Hébreux 2 : 14 il est déclaré qu'il doit être anéanti. La sentence de destruction éternelle fut prononcée sur lui en Eden après qu'il eut conduit Adam au péché ; mais elle ne sera pas exécutée avant la fin des mille ans du règne de Christ, ainsi que l'indique Apocalyse 20 : 7–14 : « Quand les mille ans seront accomplis, Satan sera relâché de sa prison. Et il sortira pour séduire les nations... Et le diable, qui les séduisait, fut jeté dans l'étang de feu et de soufre... C'est la seconde mort. » L'étang de feu et de soufre est un symbole de destruction complète.

Voyons un peu quand et comment ce grand trompeur vint à l'existence. Dieu créa Adam et Eve, les mit dans le jardin d'Eden et leur donna la domination sur la terre, sur les oiseaux, les animaux et les poissons — une magnifique domination. Il avait aussi créé un être spirituel beau et sage, nommé Lucifer ou astre brillant, l'avait établi comme « chérubin protecteur », comme ange gardien, pourrait-on dire, sur Adam et Eve. C'est lui qui devait les garder, les protéger et les diriger. C'était là une merveilleuse mission. Si Lucifer avait su l'apprécier, s'il était resté fidèle et dévoué à Dieu et à son poste de confiance, le péché ne serait pas entré dans le monde et, partant, la mort non plus, et lui-même serait maintenant le souverain et le gardien d'environ vingt mille millions de descendants d'Adam, parfaits, sans péché et heureux.

Mais il se rendit coupable du péché de trahison envers Dieu, et la sentence de destruction fut prononcée contre lui. Il laissa l'égoïsme pénétrer dans son cœur ; il convoita une domination du genre de celle de Dieu. Il désira être roi, avoir des sujets, et même des sujets qui le reconnussent et l'estimassent comme leur souverain et leur bienfaiteur. Il entrevit une terre remplie des enfants d'Adam et se rendit compte de l'occasion qui s'offrait à lui. Il se dit qu'Adam et sa postérité deviendraient volontiers ses sujets s'il parvenait à amener Adam à l'infidélité envers Dieu, à le persuader que Dieu était son ennemi et que lui, Lucifer, était son ami et son bienfaiteur. La narration de la création de Lucifer, de la mission que Dieu lui avait confiée, de sa chute et de sa condamnation se trouve dans Esaïe 14 : 12–19 et Ezéchiel 28 : 12–19.

Pousser Adam à la désobéissance envers son Créateur était non seulement un projet diabolique prouvant le soulèvement contre Dieu, mais aussi un plan perfide. En cherchant indignement à gagner pour lui-même l'attachement qu'Adam portait à Dieu, Satan commença à manifester les traits caractéristiques du « serpent ». C'est alors que prit naissance le sentier du serpent. C'est alors que Satan commença à lancer le poison qui devait tromper mère Eve et qui serait ensuite une tentation pour Adam. Ce poison consistait à éveiller en eux des pensées qui devaient empoisonner leur esprit et les inciter à la méfiance et à la désobéissance à l'égard de Dieu. Depuis ce temps jusqu'à nos jours, Satan a usé de méthodes astucieuses pour empoisonner l'esprit des humains et le tourner contre Dieu. Pour parvenir à ses fins, il dut se retrancher derrière le mensonge.

Parmi les beaux êtres de l'Eden se trouvait un serpent, et la Genèse nous dit, au chapitre 3 : 1 que « le serpent était le plue rusé de tous les animaux des champs. » Il faut croire que sa ruse ou sa finesse ne lui servait pas à nuire, mais qu'il en usait plutôt en harmonie avec les lois divines. Satan se servit de lui pour exécuter son plan infâme. Il en abusa en entrant en lui et en trompant mère Eve par lui. Il avait été défendu à Adam et à Eve, sous peine de mort, de manger d'un certain fruit. Par le serpent, Satan dit à Eve : « Vous ne mourrez point ; mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. »

Ce fut le premier mensonge, et Dieu y était directement accusé d'avoir menti à Eve. Le sentier infectieux du serpent commença là. Mère Eve en fut influencée et son esprit empoisonné à l'égard de Dieu. Elle se laissa abuser et crut ainsi que Dieu lui cachait quelque chose qui lui serait avantageux, tandis qu'elle prit Lucifer qui, croyait-elle, l'avait éclairée, pour son ami.

L'effet du poison est décrit en ces termes : « La femme vit que l'arbre était bon à manger et agréable à la vue, et qu'il était précieux pour ouvrir l'intelligence ; elle prit de son fruit, et en mangea ; elle en donna aussi à son mari, qui était auprès d'elle, et il en mangea. » (Genèse 3 : 6) Le mensonge de Satan éveilla en Eve la pensée que ce n'était pas Dieu son ami et son bienfaiteur, mais Satan ; et c'est ainsi qu'elle débuta dans le péché et se mit à servir Satan au lieu de Dieu. L'apôtre dit qu'Eve fut trompée, mais qu'Adam ne le fut pas. Il est probable qu'Adam mangea du fruit parce qu'il comprit que sa femme devrait mourir et qu'il aimait mieux mourir avec elle que vivre sans elle. Sa conduite dénota un manque de foi en son Créateur ; et comme il n'avait pas été trompé, son péché fut volontaire et, par là, plus blâmable que celui d'Eve.

Par suite du mensonge de Satan, Adam et Eve furent condamnés à la mort et chassés de l'Eden ; et de par la loi de l'hérédité la condamnation s'étendit à toute leur descendance. Ils perdirent la faveur de Dieu. L'acte de trahision avait été commis ; et au serpent ancien, qui est nommé le diable et Satan, Dieu dit : « Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon. » Dans ce passage sont mentionnées deux choses qu'il est nécessaire de noter spécialement ici : 1) que Satan aurait une postérité, et 2) que la tête de Satan devait être écrasée.

L'« écrasement de la tête » signifie la mort ; aussi est-ce là que Dieu suspendit sur Satan le châtiment de la destruction qui sera exécuté après qu'il aura été libéré de son emprisonnement de mille ans.

Et maintenant cette question se pose : Qui est la postérité de Satan? — Sa postérité est formée d'hommes qui se laissent diriger par lui, qui ont son esprit d'égoïsme

et d'infidélité à Dieu, des hommes qu'il emploie de la même manière que le serpent en Eden, c'est-à-dire pour répandre le poison du mensonge et de la tromperie parmi l'humanité, afin qu'elle ne voie plus ni Dieu ni sa Parole. La postérité du serpent est la descendance de Satan qui a été engendrée par ses mensonges, par son esprit d'égoïsme et son besoin de grandeur et de renommée. Dans ce domaine, elle est pareille à son père.

Le rêve de Satan d'une royauté sur les hommes fut anéanti par le fait que ceux-ci naquirent sous le châtiment de la mort et que les décès ne discontinuaient pas. Cela ne plut pas à Satan ; aussi combina-t-il un autre plan, un plan perfide par lequel des anges furent entraînés dans le mal. Les Ecritures révèlent que de saints anges avaient le pouvoir de se matérialiser, autrement dit de créer instantanément des corps humains, d'apparaître comme hommes et, selon leur désir, de dissoudre ces corps et reprendre leur précédente forme spirituelle. Nous lisons qu'à Abraham apparurent trois anges sous forme humaine et qu'ils mangèrent les mets qui leur furent offerts. (Genèse 18 : 6, 7) Satan donc poussa insidieusement des anges à épouser les filles des hommes et à fonder des familles. Il pensait évidemment que, parce que n'étant pas d'origine adamique, leurs descendants ne seraient pas sous la condamnation, qu'en conséquence ils vivraient toujours et seraient ses sujets, et qu'ainsi sa grande ambition d'avoir comme Dieu un royaume serait satisfaite.

Cet essai de Satan est décrit dans Genèse 6 : 1–4. Le produit de cette union non-permise d'anges et d'êtres humains fut une race de géants qui étaient méchants et cruels parce qu'ils avaient l'esprit de Satan. Il s'ensuivit qu'il y eut sur la terre un gouvernement impie et pervers établi par le « serpent ancien », qui est le diable et Satan. Au temps du déluge, cette méchanceté avait pris de telles proportions que Noé, sa femme, ses trois fils et leurs femmes étaient les seuls qui n'en avaient pas été souillés. Dieu intervint alors en exterminant la postérité de Satan, y compris les géants, en sauvant du déluge Noé et sa famille et en se servant d'eux pour constituer à nouveau la race humaine, après leur avoir donné le même commandement qu'à Adam et Eve : « Soyez féconds, multipliez et remplissez la terre. »

Aussitôt après le déluge, Satan forgea un nouveau plan, celui de diminuer Dieu aux yeux des hommes, de détourner ces derniers du culte qu'ils lui devaient et de les pousser à l'adoration d'un faux dieu, d'un dieu mythologique. C'était un plan digne de son auteur. Satan avait aussi résolu d'établir sur la terre des organisations d'hommes et d'agir par leur moyen. Ces organisations finirent par former les grands systèmes de religion païenne.

Cette conspiration contre Dieu débuta aux jours de Nimrod, dont il est fait mention au chapitre 10, versets 8–10 de la Genèse. Nous lisons là que Nimrod devint un puissant chasseur devant l'Eternel. De ce rapport on peut déduire qu'à cette époque les animaux sauvages menaçaient les vies humaines, que Nimrod se montra un chasseur courageux, émérite, et qu'il délivra les hommes de ces animaux. Le terme « devant l'Eternel » renferme, dans l'original hébreu, la pensée que le peuple l'honora plus que l'Eternel, ou « avant » l'Eternel. Et il arriva qu'il fut réellement vénéré et adoré.

D'après la tradition, voici comment cela se fit : Les hommes regardaient Nimrod comme leur sauveur, leur libérateur. Lorsqu'il advint qu'il fut tué, sa mère fit croire au peuple qu'il était ressuscité des morts être spirituel, puis qu'il était devenu un dieu. Il fut nommé plus tard le « père des dieux », sa mère fut reconnue comme la « mère du dieu » et tous deux furent adorés par le peuple comme « mère et fils ». Cette idée de « mère-et-fils » se répandit dans le monde, parmi toutes les nations, et toutes adorèrent un faux dieu et sa mère. Cette contrefaçon diabolique de Jéhovah Dieu, avec quoi Satan aveugla les humains, avait déjà été introduite lorsqu'Israël devint le peuple choisi de Dieu ; et la raison pour laquelle Dieu interdit à Israël de s'allier par mariage aux nations païennes qui l'entouraient résidait dans le fait qu'elles adoraient le faux dieu sous le nom de Baal, et sa mère sous celui d'Astarté. Toutes les religions païennes renferment cette idée de « mère-et-fils » qui est la misérable contrefaçon que le diable a faite de Jésus et de sa mère.

C'est ainsi que Satan se moqua du grand Jéhovah et trompa le peuple qui vénéra quelque chose qui n'existait pas. Il s'ensuit que la voie du serpent a conduit les nations païennes de la terre dans les ténèbres, dans l'affliction et la désespérance, dans une indescriptible misère. Par ses cruelles machinations, Satan les a dupées et a empoisonné les esprits pour qu'ils se détournassent de l'Eternel.

Avec les nations plus éclairées, il a usé, pour aveugler les hommes, d'une méthode autre, quoique tout aussi pernicieuse. Il a conduit le peuple à la vénération d'hommes, de soi-disant grands hommes du monde. Ce sont ses tromperies qui donnèrent naissance au culte des héros. L'apôtre décrit la chose en ces termes : « . . . Des hommes qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur. » (Romains 1 : 18, 25) Cela signifie que Satan a rassemblé les hommes en une vaste organisation à laquelle il donna un nom pompeux et qu'il présenta comme celle de Dieu. Cette organisation s'est toujours composée de ces éléments : religion, politique et finance. Ces éléments ont essayé de s'arroger le droit de représentants de Dieu sur la terre, prétendant être les seuls à posséder la sagesse nécessaire à cette fonction. Ils enseignent des doctrines qui, selon eux, sont approuvées de Dieu, mais qui en réalité ne font que présenter Dieu sous un faux jour et attirent sur son nom l'opprobre et l'infamie. Les grands chefs politiques soutiennent que les présents gouvernements du monde, qu'ils ont établis grâce à l'énergique appui de la force militaire, sont des gouvernements divins. Ils déclarent en outre que Dieu leur a donné la tâche de régir la terre, les a autorisés à user de leur pouvoir pour tenir les peuples sous leur dépendance, et que résister à ce pouvoir c'est résister à Dieu. Les grands représentants de la finance prétendent que Dieu leur a conféré le droit de régner en maîtres sur les richesses et les biens naturels de la terre ; ils prétendent que les masses en général ne seraient pas capables de les administrer sagement, et que toute résistance contre leur droit dûment établi est une résistance contre Dieu.

Les grands conducteurs religieux, de leur côté, ont échafaudé de fausses doctrines du genre de celles des tourments éternels, de la trinité, de l'immortalité de l'âme, de l'ordination humaine, et ils poussent les hommes à se soumettre à des gouvernements injustes et à acquiescer aux agissements oppressifs de la haute finance. Ces fausses doctrines sont attribuées à Dieu

et engagent bien des gens raisonnables et réfléchis à rejeter la Bible et son auteur ; elles déprécient Dieu, portent outrage à son nom, le font paraître cruel et injuste, tandis qu'elles font paraître grands les hommes qui les établissent, les hommes qui luttent au premier rang comme défenseurs ou champions du militarisme et qui érigent les gouvernements les plus autocrates, les plus tyranniques. Les galeries d'art sont pleines des portraits de ces grands hommes ; leurs statues se voient au milieu des places et des jardins publics ; des livres décrivent leurs mérites. Il n'est pas rare qu'ils soient même canonisés — déclarés saints.

Leurs noms sont plus fêtés et vénérés que celui de Jéhovah. Cette organisation fut fondée par Satan dans l'intention expresse de mystifier les peuples afin qu'ils ne reconnaissent pas la sagesse, la justice, l'amour et la puissance de Dieu ; ces « grands » hommes furent également employés par lui avec la ruse du serpent pour tromper leurs semblables. Les éléments précédemment décrits, unis dans l'action, forment la « postérité », l'organisation de Satan sur la terre qui, ainsi que nous l'avons vu, nuit aux peuples en les opprimant et les trompant, et en représentant Dieu faussement. C'est la « postérité du serpent » dont Jéhovah parla dans le jardin d'Eden. — Genèse 3 : 15.

Lorsqu'il y a environ 1900 ans Jésus était sur la terre, il reconnut que ces trois éléments : les chefs de la politique, ceux de la finance et les conducteurs religieux, lui étaient hostiles. Satan se servit toujours de ces soi-disant grands hommes pour troubler les intelligences relativement à Dieu et à la Bible.

Nous citerons ici quelques passages bibliques se rapportant à ce point. Psaume 58 : 4 : « Les menteurs s'égarent au sortir du ventre de leur mère. Ils ont un venin pareil au venin d'un serpent. » Psaume 140 : 1, 4 : « Eternel, délivre-moi des hommes méchants ! ... Ils aiguisent leur langue comme un serpent, ils ont sous leurs lèvres un venin d'aspic. » Romains 3 : 10–13 : « Il n'y a point de juste, pas même un seul ; ... il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul ; ... ils ont sous leurs lèvres un venin d'aspic. » Jacques 3 : 8 : « Mais la langue ... est un mal qu'on ne peut réprimer ; elle est pleine d'un venin mortel. » Il nous est montré là que le diable emploie la langue, la langue de ceux qui constituent la « postérité du serpent », pour calomnier Dieu et son peuple.

Quand Jésus vivait sur la terre, cette postérité se composait des éminents conducteurs de ce temps, de ceux qui se donnaient pour très pieux et pour représentants de Jéhovah Dieu. Jésus les appela hypocrites, et rien n'aurait en effet pu être plus diabolique, plus ignoble que leurs efforts pour leurrer le peuple en se disant les représentants de Dieu alors qu'ils étaient en vérité ceux de Satan. Telles sont les méthodes de Satan.

Lisons dans Matthieu 23 : 28–33 les paroles que Jésus adressa lui-même à ces pieux hypocrites : « Vous de même, au dehors, vous paraissez justes aux hommes, mais, au dedans, vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité ... Serpents, race de vipères ! comment échapperez-vous au châtiment de la géhenne ? » Le mot hébreu géhenne, en général rendu imparfaitement par enfer, est une illustration de la seconde mort. Lorsque Jean-Baptiste vit venir à son baptême beaucoup de pharisiens et de sadducéens, il leur dit : « Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ? » — Matth. 3 : 7.

Un point spécialement digne d'attention est que ces hypocrites étaient regardés comme justes par le peuple, tandis que Jésus et les apôtres savaient ce qu'ils étaient. De quel genre était le venin dont ils se servaient ? Voici ce que Jésus en dit : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. » (Matthieu 15 : 8, 9) Au sixième verset de ce même chapitre, Jésus dit aux hypocrites : « Vous annulez ainsi la parole de Dieu par votre tradition. »

Ainsi en est-il aujourd'hui ; le nom de l'Eternel est diffamé par les traditions humaines, notamment par la doctrine des « tourments éternels », par celles de la « trinité », de l'« immortalité humaine » et du « droit divin » des rois et du clergé. Ces doctrines ne sont pas dans la Bible. Elles appartiennent à la tradition et nous ont été léguées par les âges des ténèbres.

Ceux qui enseignent ces doctrines annulent la parole de Dieu ; cependant ils se font passer pour être les seuls à la comprendre, tout juste comme les pharisiens et d'autres au temps de Jésus. Ces fausses doctrines ont empoisonné, faussé l'esprit des humains qui croient que c'est Dieu qui les a établies. Elles ont été rassemblées en un credo, en une confession de foi, et enseignées à la place de la Bible.

Nous ne devons pas oublier que Satan est l'ennemi de Dieu et que le but auquel il vise est de le présenter aux hommes sous un faux jour. Il doit nécessairement mentir pour cela. Ces mensonges sont les honteuses calomnies répandues par ces soi-disant grands hommes sages et auxquelles il est prêté beaucoup plus d'attention que si elles venaient de gens peu instruits et peu influents.

On prétend que cette représentation fausse et blasphématoire de Dieu, de son peuple et de sa parole se trouvent dans la Bible. On impute à Dieu ces mensonges. C'est pourquoi les hommes méprisent Dieu et laissent de côté la Bible. Ils ont d'étranges idées sur la justice, la vérité, l'honnêteté et le patriotisme ; partout règnent l'ignorance et la superstition.

Nous voudrions pour finir attirer encore l'attention sur le fait que dans un avenir très proche le « serpent ancien », nommé le « diable » et « Satan », sera lié pour mille ans, « afin qu'il ne séduise plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis ». Pendant ce laps de temps, Christ réveillera les morts, et il leur sera donné, ainsi qu'aux vivants, une juste compréhension de la volonté de Dieu et des vraies doctrines. Satan et tous ses représentants terrestres seront alors découverts et reconnus sous leur réel aspect d'hypocrites. Les fausses doctrines seront mises au grand jour et leurs auteurs dévoilés. Les hommes qui aiment ce qui est juste, vrai, pur et bon n'auront pas de peine à se soumettre aux dispositions divines et recevront la vie éternelle. Ceux qui persisteront à aimer l'injustice seront détruits avec le diable dans l'étang de feu et de soufre, ce symbole de la seconde mort. Après cela, la paix, la justice et l'amour régneront sur la terre entière pour toujours. Le sentier envenimé du serpent n'existera plus.

(W. T. 1er février 1930)

Textes et commentaires des réunions de témoignages

Texte du 7 Mai

« *Je chanterai la bonté et la justice* [vers. angl. : *la miséricorde et le jugement*]*; c'est à toi, Eternel! que je chanterai.* » — Psaume 101 : 1.

CES PAROLES furent écrites pour guider l'Eglise. Tous les hommes, y compris les membres de l'Eglise, ont besoin de la miséricorde du grand Juge, de l'Eternel. La grâce et les jugements de Jéhovah provoquent sa louange. Ses enfants voient maintenant l'exécution de ses jugements envers ceux qui se sont organisés en opposition à sa volonté et à ses dispositions. Ils voient aussi l'exécution de ses jugements envers ceux qui répudient son nom après avoir été éclairés. Ils goûtent aussi la miséricorde que l'Eternel témoigne à ses oints. Ils savent qu'il est miséricordieux envers ceux qui sont inconsciemment méchants et envers ceux qui sont opprimés. En reconnaissant la magnanimité et la bienveillance de l'Eternel envers tous, la classe du temple chante joyeusement ses louanges.

Texte du 14 Mai

« *Et ils chantent le cantique de Moïse, le serviteur de Dieu, et le cantique de l'agneau, en disant : Tes œuvres sont grandes et admirables, Seigneur Dieu tout-puissant!* » — Apocalypse 15 : 3 —

LE PEUPLE de Dieu ne pouvait chanter ce cantique à la louange de Dieu avant 1918. La résurrection des saints qui dormaient eut lieu en 1918. Le « reste » se trouve aujourd'hui sous le manteau de la justice et est revêtu des vêtements du salut. Ceux qui seront fidèles jusqu'à la fin seront finalement le « reste » triomphant. Avant leur transformation et avant la bataille d'Armaguédon, les nations de la terre doivent recevoir un témoignage. Heureux ceux qui y ont part! Que ceux qui aiment le Seigneur mettent toute autre chose au second plan, qu'ils se pressent dans la bataille et qu'ils chantent joyeusement le cantique doux et béni que Dieu ne permet de comprendre et de chanter qu'à ceux qui sont les rachetés de la terre et qui ont été amenés dans son saint temple. — Apocalypse 14 : 3.

Texte du 21 Mai

« *Chantez la gloire de son nom, rendez glorieuse sa louange.* » — Psaume 66 : 2 ; vers. Darby.

LE SEIGNEUR mérite que son nom soit glorifié au-dessus de tout nom. Le moment est venu de chanter la gloire de son nom. Les oints sont les seuls véritables représentants de Dieu sur terre et ils jouissent d'un grand honneur en ayant le privilège de le représenter. Le texte ci-dessus est un appel que chaque membre de la classe du temple adresse aux autres membres de la même classe. Il est impossible de chanter maintenant la gloire du nom de l'Eternel sans profiter des occasions de service auxquelles l'Eternel a pourvu pour qu'un témoignage soit donné à son nom. Au milieu d'une grande opposition, les membres du petit troupeau des oints sont heureux de s'encourager l'un l'autre et de chanter ensemble la gloire du nom de Jéhovah.

Texte du 28 Mai

« *Exaltez l'Eternel, notre Dieu, et prosternez-vous devant son marchepied! Il est saint!* » — Psaume 99 : 5.

IL N'Y A pas d'autre Dieu que l'unique et véritable Dieu, le Tout-Puissant, le Très-Haut. Aujourd'hui chaque créature a son dieu, mais peu nombreux sont les hommes sur terre qui connaissent le Dieu véritable et qui l'adorent. La seule adoration vraie est celle de Jéhovah Dieu et de son Fils bien-aimé, Christ Jésus. Toute autre adoration est diabolique. Jéhovah est digne d'être loué par toute créature intelligente. Le temps viendra où tous loueront joyeusement son nom et l'exalteront. Personne d'autre ne jouira d'une existence éternelle. Jésus souligna le fait qu'en son temps l'Eternel établirait un gouvernement juste parmi les hommes et qu'il détruirait la domination de Satan et tous les faux dieux. Maintenant « l'Eternel règne ». Que son « reste » l'exalte et l'adore!

LETTRES INTÉRESSANTES

Bénédictions inestimables

Cher frère Rutherford,

Plusieurs fois déjà j'ai été sur le point de vous écrire ; si je ne l'ai jamais fait, c'est que je pensais à vos nombreux travaux et que je ne voulais pas vous prendre la moindre parcelle de votre temps. —

Je viens de rentrer de notre « réunion de service » à Toronto. Rien ne m'avait encore aussi profondément pénétré que cette étude du chapitre 12 de Daniel que vous avez dirigée. Il est vrai qu'il n'y a que six ans que je suis dans la vérité. J'étais d'avis que les *Tours* des derniers mois étaient les meilleures de toutes, mais il semble qu'au temps actuel le Seigneur ait pour ses oints des bénédictions en une telle mesure qu'ils peuvent à peine les porter dans leurs faibles vases de terre. Je suis décidé, par la grâce de Dieu, à prouver mon appréciation de toutes ces choses en travaillant activement dans le service de la mission.

Je vous recommande journellement au Seigneur, ainsi que vos collaborateurs du Béthel, et vous salue dans sa joie. Votre frère au service du Royaume,

G. H. Waterer, Ontario.

Un travail méthodique apporte bénédiction et joie

Chers frères dans le Seigneur!

Je veux vous exprimer brièvement ma grande joie sur le résultat béni de notre activité. Le groupe de C. compte 47 frères et sœurs, dont 40 participent au service de mission à la gloire de Jéhovah. Les sept autres sont empêchés par leur grand âge d'user de ce précieux privilège, mais je suis persuadé que leurs prières montent au ciel pour ceux qui travaillent, afin que la force d'accomplir leur tâche leur soit accordée.

Une de nos chères sœurs eut la joie de placer 28 livres reliés en une matinée de dimanche, et ma joie à moi fut encore plus grande lorsque je constatai qu'en un mois elle en avait répandu 60 comme témoignage parmi les hommes. L'assemblée ouvrira sans doute de grands yeux, et peut-être même se sentira-t-elle un peu honteuse quand je lui exposerai ce résultat, car nous nous étions fixés un maximum mensuel de 100 livres seulement. En 15 jours, nous avions déjà atteint le nombre de 115! En raison de cette expérience, je comprends aujourd'hui parfaitement que la bénédiction

du Père céleste repose sur un travail qui lui est présenté avec prières et qui est exécuté méthodiquement selon un plan précis.

Même si un champ de travail paraît trop grand pour être fait à fond chaque année, notre comité de service considère maintenant comme un jeu d'en venir à bout non seulement une fois, mais deux fois par an.

Je ne puis être assez reconnaissant envers notre Seigneur et Maître de ce qu'il m'ait aussi amené au Père pour que je fusse réconcilié avec lui et que je servisse de témoignage à l'humanité incrédule.

Que Jéhovah vous bénisse spécialement, chers frères, afin que son nom soit glorifié comme il doit l'être par son serviteur ! Je vous salue avec Psaume 1 : 1-3.

Votre frère uni à vous dans le service, *A. L.*

Comment Paris accèpte le message

Paris, le ...

Chers frères et sœurs en Christ,

« Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu, et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous » !

Nous vous remercions de vos dernières lignes ; nous avons toujours une grande joie à lire vos chères missives qui nous offrent force et courage pour la lutte, en nous aidant à nous préserver de la lassitude.

Je désire vous souhaiter les plus riches bénédictions du Seigneur. Qu'il nous garde tous dans la fidélité et la persévérance, et nous rende toujours plus aptes à servir les intérêts du Royaume. C'est avec des cœurs reconnaissants que nous regardons en arrière, et avec l'espoir de faire encore mieux que nous regardons en avant. Le Seigneur veuille nous accorder une appréciation croissante de nos privilèges.

Une cause spéciale de reconnaissance pour moi est que le Seigneur a exaucé mon désir de consacrer mon temps et mes forces à son service.

Vous vous demandez sans doute comment cela va ici. Je suis heureuse de pouvoir vous dire que nous recevons beaucoup de bénédictions. Il est vrai que momentanément je travaille seule, mais notre chère sœur D. ne tardera pas à revenir avec moi. Ces jours derniers ont été tout particulièrement bénis pour moi. J'avais pensé que ce serait difficile de missionner pendant les jours de fête, mais il n'en fut pas ainsi. Je crois que ce moment de l'année avait incité les gens à la réflexion et les avait rendus plus sensibles. J'en rencontrai qui me remercièrent avec larmes de mes paroles de consolation. Une dame me raconta qu'elle était l'être le plus malheureux du monde, qu'elle ne pouvait plus prier, ayant été détournée de la foi par diverses circonstances de sa vie. Je lui expliquai que les livres que je lui offrais étaient justement ce qu'il lui fallait. Elle prit «Délivrance» et le « Photo-Drame ». — Un autre cas intéressant est celui d'un peintre : Lorsque je commençai à lui parler de la bonne nouvelle, il m'annonça qu'il était anarchiste. J'en fus tout d'abord un peu effrayée, cependant je lui dis que sous certains rapports j'étais d'accord avec lui, mais que ce qu'il désirait serait accompli par le Créateur et non pas par des hommes. Il sourit en m'entendant parler de Dieu ; je lui répliquai que les portraits qu'il peignait avaient un créateur et qu'il en était de même du ciel et de la terre. Il comprit cet argument et accepta des brochures ; il me dit en outre qu'il viendrait volontiers à une de nos réunions avec ses amis. Comme je le quittais, il me souhaita bonne réussite ainsi qu'à notre cause et ajouta que ce que nous faisions là était l'œuvre la plus noble qui existât, que nous devrions porter ce message à tous. Et c'était un anarchiste ! Quels bons cœurs il y a encore parmi ces gens ! J'en étais très émue.

Un autre monsieur me prit deux livres après que je lui eus adressé quelques mots à peine ; il me parut qu'il avait déjà entendu parler de nous. Une dame me montra une de nos brochures qu'une amie lui avait prêtée. Ainsi, les gens eux-mêmes participent aux progrès de l'œuvre, à la diffusion du message à la gloire du Seigneur.

Je vous salue dans son amour,

Votre humble sœur *E. H.*

Paris, le ...

Chers frères et sœurs,

« Mais autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant sa bonté est grande pour ceux qui le craignent ». — Psaume 113 : 11.

Je suis très heureuse de pouvoir vous parler un peu du champ de travail de Paris. Mais je veux tout d'abord vous remercier de votre bonne lettre qui m'a fortifiée, encouragée et réjouie. Comme maintenant je suis seule, vos encouragements me sont particulièrement précieux. La pensée que d'autres frères et sœurs viendront encore d'Angleterre me procure un redoublement de joie.

Cette année-ci a commencé pour moi avec des bénédictions toutes spéciales. Je travaille actuellement non seulement avec des brochures, mais aussi avec des livres, et je constate que c'est un précieux avantage. Les Français prennent volontiers le « Photo-Drame », qu'ils disent être intéressant. Un de ces jours passés il arriva qu'on ne me permit pas de pénétrer dans une certaine grande maison ; mais la concierge me dit qu'elle-même voulait bien m'acheter un livre, et elle prit en effet « Délivrance ». Le jour suivant, je me retrouvai dans cette maison qui avait deux entrées et que je reconnus immédiatement. La concierge me pria de venir chez elle. Elle m'apprit que sa fille m'avait cherchée le jour précédent parce qu'elle désirait avoir une « Bible illustrée ». Elles paraissaient toutes deux très heureuses de me retrouver. La mère me dit en me tendant « Délivrance » : « Voyez, j'ai déjà lu jusque-là ; je trouve que c'est très intéressant et que ce qui est dit de l'église est vrai. C'est un livre merveilleux. » Elles prirent encore le « Photo-Drame » en témoignant leur joie et leur appréciation.

J'ai aussi rencontré un vieux monsieur de la Sicile avec son fils. Ils me commandèrent quelques livres italiens que je leur portai le lendemain. Ils demandèrent alors une Bible ; lorsque je la leur apportai, le père me dit qu'il avait lu les réclames d'autres livres encore et qu'il les désirait aussi. Chaque fois que je le vis il avait un autre sujet : Enfer, âme, résurrection. Il déclara que si Dieu nous rendait la vie — que nous avons perdu par Adam — ce serait réellement le plus grand des biens. Cet homme a perdu sa femme il y a trente ans, et sa fille mourut accidentellement, ses habits ayant pris feu.

En ce moment, chers frères, j'ai un secteur difficile : les alentours de la Tour Eiffel et du Trocadéro, où toutes les maisons sont des sortes de palais. Mais je veux m'en remettre au Seigneur ; il me permettra sûrement d'avoir de nouveau à travailler dans un des quartiers moins privilégiés de la ville.

Recevez mes plus affectueuses salutations,

Votre humble sœur *E. H.*